

Ce bulletin est publié à titre documentaire et objectif.

Les articles traduisent l'opinion de leurs auteurs, sans engager celle de la Banque.

SOMMAIRE : La situation des chemins de fer belges dans la question des transports routiers, par M. Georges De Leener. — Les émissions belges à l'étranger. — Nos statistiques mensuelles des émissions d'actions et d'obligations et du rendement des sociétés belges. — Chronique. — Statistiques.

LA SITUATION DES CHEMINS DE FER BELGES DANS LA QUESTION DES TRANSPORTS ROUTIERS

par Georges De Leener

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Depuis qu'existent les chemins de fer le problème de leur concurrence avec les voies navigables est posé. La question est grosse d'intérêts. Elle n'a cependant encore été nulle part vraiment résolue, en ce sens qu'aucune coordination complète et systématique n'est intervenue à ce jour pour régir les deux modes de transport selon les mêmes principes et régler leur partage de trafic selon des éléments positifs. Ceux-ci auraient pu être constitués par la considération objective des intérêts en présence, tant dans le chef des usagers des voies concurrentes que dans celui des compagnies de chemins de fer ou éventuellement de l'Etat et des pouvoirs publics intervenant en leur lieu et place.

A cette question s'ajoute aujourd'hui celle de la nouvelle concurrence entre la route et le chemin de fer comme conséquence du grand développement des transports automobiles depuis un quart de siècle.

Partout la situation faite aux chemins de fer par l'accroissement rapide des transports routiers a provoqué de vives appréhensions. Il n'est guère de pays où cette question ne se pose. Elle est peut-être plus particulièrement grave en Belgique, que partout ailleurs à raison de la place importante des bénéfices de la Société nationale des Chemins de fer dans l'équilibre du budget des voies et moyens de l'Etat. On ne peut négliger non plus que l'Etat a pris un engagement moral tendant à assurer aux porteurs d'actions privilégiées de la Société nationale, en outre du dividende garanti de 6 p. c. un superdividende de 2,70 p. c. Sans doute n'a-t-il pas garanti par là qu'il n'y aurait plus

de crise économique diminuant normalement les bénéfices. Mais, en tous cas, cet élément moral parmi les diverses données de la question ne peut être négligé dans l'appréciation de la nécessité pour la Société nationale de réaliser un bénéfice annuel suffisant. Dans beaucoup d'autres pays, comme l'Allemagne, la Suisse, la France, l'Italie, les résultats de l'exploitation des chemins de fer se répercutent sur les finances publiques, soit que l'Etat participe à leurs recettes nettes, soit que la loi le contraigne d'intervenir éventuellement pour couvrir les déficits d'exploitation.

Le danger auquel la concurrence des transports routiers expose les chemins de fer n'est pas partout égal ni identique. D'utiles considérations nous montreront comment il diffère selon les pays, avant l'examen de la situation propre à la Belgique.

* * *

Une étude récente a dégagé les différences dans la concurrence des chemins de fer et des routes aux Etats-Unis, d'une part, et en Grande-Bretagne, d'autre part (1). Aux débuts de l'année 1929, 21 millions de véhicules automobiles privés existaient aux Etats-Unis et 940.000 en Grande-Bretagne. C'est un écart dans le rapport de 1 à 8 dans la proportion entre le nombre de ces véhicules et le nombre des habitants dans ces deux

(1) G. SHOREY-PETERSON. « Motor and rail carriers in Great Britain », « American Economic Review », décembre 1930.

pays. Il s'explique par le moindre revenu moyen de la population anglaise et aussi, en partie, par le coût plus élevé d'acquisition du véhicule automobile et de son utilisation en Angleterre qu'aux États-Unis. Dans une autre mesure, cet obstacle est atténué par l'emploi de plus petites voitures et surtout d'un grand nombre de motocyclettes. Celles-ci sont plus de 700.000 en Grande-Bretagne contre 120.000 aux États-Unis. L'écart est moindre dans l'usage des camions automobiles, dont le nombre est de 3.000.000 aux États-Unis et de 300.000 en Grande-Bretagne. Par contre, l'exploitation des autobus a pris beaucoup plus de développement en Grande-Bretagne qu'aux États-Unis. Avec un nombre beaucoup moindre d'habitants, la première dispose d'autobus en nombre égal à celui des seconds.

Si l'exploitation des chemins de fer souffre dans les deux pays de la concurrence des transports routiers, leur situation n'est cependant pas la même à cet égard. Aux États-Unis, le trafic des voyageurs par chemins de fer aurait été en 1928 d'un tiers supérieur au chiffre de 1918 s'il avait continué à progresser comme dans les vingt-cinq dernières années. Il a été, au contraire, inférieur d'un tiers au chiffre de 1918. Dans le même intervalle, l'augmentation du trafic des marchandises par charges réduites eût dû atteindre 38 p. c. Au lieu de pareille augmentation, ce fut une diminution d'environ 30 p. c. La Grande-Bretagne paraissant offrir des conditions plus avantageuses encore pour le développement des transports routiers, il semble que leur accroissement puisse devenir vraiment désastreux pour les chemins de fer. Pour en juger plus exactement, il convient de remarquer que les chemins de fer américains, en tant qu'ils sont atteints par la diminution du trafic de voyageurs, sont moins gravement touchés par cette perte que ne le seraient, à proportion égale, les chemins de fer anglais. En effet, ceux-ci trouvent dans les recettes-voyageurs 34 p. c. de leur revenu, tandis que les chemins de fer américains n'en retirent que 16 p. c. de leurs recettes brutes. C'est dire que l'extension des transports de voyageurs par la route lésera, toutes proportions gardées, les chemins de fer de la Grande-Bretagne beaucoup plus que ceux des États-Unis.

La situation ne serait pas inverse, dans l'accroissement des transports de marchandises par la voie de la route, comme il pourrait sembler à première vue, puisque la part des transports de marchandises intervient pour un plus grand pourcentage dans les recettes des chemins de fer américains que dans celles des chemins de fer britanniques. On doit remarquer à ce propos que les marchandises dont le transport a été enlevé aux chemins de fer américains par l'usage des camions automobiles constituaient un trafic de petites expéditions à d'assez courtes distances, inférieures en général à une trentaine de kilomètres. Ce trafic est relativement peu important pour ces chemins de fer dont l'exploitation est plus spécialement basée sur des transports en masse, avec des wagons de 45 tonnes de capacité, une capacité effective de 27 tonnes en moyenne par wagon, des charges d'environ 800 tonnes par train et une distance de transport moyenne de

plus de 100 kilomètres. Un tel trafic est complètement exclu des possibilités de concurrence pour les transports sur route. Quelle que soit l'inquiétude à laquelle donne lieu la concurrence des transports automobiles dans les milieux des chemins de fer aux États-Unis, quand il s'agit des charges réduites et des transports à court rayon, le gros du trafic de marchandises des voies ferrées américaines est à l'abri des conséquences des progrès de l'automobilisme.

Il n'en est pas du tout de même en Grande-Bretagne dont le cas, à cet égard, se rapproche beaucoup de celui de la Belgique. La pratique de la distribution des marchandises y est telle qu'elle donne lieu à un grand volume d'expéditions en petites charges. Le blé et les pommes de terre au lieu d'être, comme aux États-Unis, rassemblés et concentrés dans les « elevators » des stations de départ ou dans des magasins de commerce de gros, sont expédiés séparément par leurs producteurs individuels. Il arrive aussi en Angleterre que par exemple, une douzaine de magasins d'épicerie dans une même ville commandent chacun isolément de différents grossistes, un chargement relativement minime constitué d'une caisse de sucre. Ce genre de marchandises, en général, procure aux chemins de fer de la Grande-Bretagne la moitié de leurs recettes de fret. Les transports en sont pratiqués par expéditions d'un tonnage moyen de 250 kilogrammes et sur des distances moyennes de moins de 20 kilomètres. Or, de tels transports se prêtent le mieux à l'utilisation des camions automobiles. C'est assez dire la gravité de leur concurrence pour les chemins de fer britanniques. Elle explique cette déclaration du directeur général du « London and North Eastern Railway » dans une déposition en 1928 au cours d'une enquête parlementaire : « Je crois qu'il y a place pour de très graves inquiétudes que les transports par chemin de fer feraient faillite, à moins qu'ils ne puissent se servir des transports routiers comme auxiliaires. »

La même question a aussi retenu beaucoup l'attention en Suisse. Les chemins de fer fédéraux souffrent particulièrement de la concurrence de l'automobilisme privé, surtout sous la forme des véhicules particuliers. En comparaison de la concurrence de ceux-ci, celle des autocars est relativement peu de chose. De plus, les grands véhicules automobiles exploités industriellement pour le transport des voyageurs, loin de faire la concurrence au chemin de fer, lui amènent, au contraire, un surcroît de trafic. Dans l'ensemble, les autorités compétentes attribuent à la concurrence de l'automobile le recul du nombre de voyageurs de 1^{re} et de 2^e classe. La diminution serait, en nombre rond, de 100 millions de kilomètres-voyageurs et elle représenterait, en monnaie suisse, une perte de recettes de 9.500.000 francs par an. Le dommage paraît beaucoup plus considérable dans la diminution du trafic-marchandises. Cette diminution serait de 8 p. c. du trafic en chiffres ronds, c'est-à-dire 1 million 574.000 tonnes. Au total, voyageurs et marchandises réunis, l'ensemble des pertes que l'automobile inflige aux chemins de fer fédéraux serait de 30 à

40 millions de francs suisses, soit environ un quart de milliard en francs belges.

Les tarifs des chemins de fer fédéraux suisses auraient pu être sensiblement moins élevés en moyenne si une notable partie du trafic n'avait pas été enlevée à la voie ferrée par l'automobilisme, parce que les mêmes frais d'exploitation, ceux-ci restant quasi constants, auraient pu être répartis entre un plus grand nombre d'unités de trafic. Tous les usagers du chemin de fer ont donc été atteints. Il faut considérer en outre les charges imposées aux pouvoirs cantonaux et communaux en leur qualité de propriétaires de la route, par le fait de son adaptation aux besoins de l'automobile. Et les fortes dépenses en résultant sont loin d'être couvertes par les propriétaires de camions automobiles. C'est donc encore en grande partie à la collectivité de compenser par des surcroît d'impôts le déficit correspondant.

De leur côté les chemins de fer allemands du Reich ont, sur la base de calculs établis avec grand soin, conclu que l'automobile leur a fait perdre en 1928 au moins 140 à 150 millions de marks rien que dans le service des voyageurs.

Le texte des résolutions adoptées en mai 1930 par le Congrès international des chemins de fer de Madrid cite des cas où la concurrence des transports automobiles déterminait pour les grandes lignes de chemins de fer une perte de recettes allant jusque 24 p. c. et jusque 60 p. c. pour des lignes d'intérêt local, en trafic-voyageurs, et une perte de 10 p. c. des recettes des grandes lignes en trafic-marchandises.

Enfin, en Belgique, le dernier rapport de la Société nationale des Chemins de fer belges sur l'exploitation (année 1929), sans produire de chiffres, insiste sur la concurrence que lui fait les transports automobiles. Il fait valoir que le nombre de véhicules automobiles a augmenté comme suit :

Nature de véhicules	1927	1928
—	—	—
Voitures de particuliers	57.433	72.869
Automobiles de place et véhicules de location	5.229	6.081
Autobus et autocars	1.111	934
Camionnettes	26.849	33.059
Camions lourds	6.236	7.385
Totaux	96.858	120.328

En 1929, le nombre de véhicules automobiles a accusé une nouvelle augmentation d'environ 12 p. c. par rapport à l'année précédente. Le même rapport ajoute : « Pour ce qui concerne les marchandises, la concurrence de l'automobile n'est réelle que pour les distances inférieures à 50 kilomètres. Cette concurrence est invincible lorsqu'il s'agit de marchandises que les grands magasins transportent dans leurs propres autos, mais elle peut être combattue lorsque le transport est assuré par des entrepreneurs. »

* * *

La concurrence des transports routiers aux chemins de fer est donc très vive. Tout semble indiquer

qu'elle doit tendre à s'accroître considérablement et notamment en Belgique. A cet égard, les remarques présentées au sujet de la différence du problème entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis sont fort suggestives. Le cas de la Belgique se rapproche à beaucoup d'égards, de celui de la Grande-Bretagne. Ici comme là les recettes-voyageurs interviennent dans le produit brut total de l'exploitation pour une beaucoup plus grande part qu'aux Etats-Unis. Ici comme là aussi, les transports de marchandises comprennent de grandes quantités d'expéditions de petit tonnage et à de courtes distances, constituant le trafic le plus accessible aux camions automobiles.

Les perspectives d'une concurrence croissante entre la route et le chemin de fer pose cependant d'abord la question de savoir si, dans ce cas comme dans l'ensemble des rouages économiques, elle ne constitue pas un bien.

La concurrence de la route et du rail est-elle donc un bien ou est-elle un mal? Du point de vue de l'usager, — dans l'espèce, certainement le principal point de vue — ne semble-t-il pas y avoir avantage à disposer à son choix du chemin de fer ou de l'automobile? Chacun choisira entre les deux transports le moins coûteux et le plus avantageux en même temps à tous autres égards : rapidité, sécurité, expédition directe de l'usine et remise à domicile du destinataire, sans intervention de tiers, etc. Ajoutons encore à ce même propos que l'acheminement par la route permet à l'expéditeur de prendre à son compte tous les frais de transport y compris la remise à domicile ou, en d'autres termes, de livrer franco domicile. C'est un avantage tel pour les acheteurs qu'en Suisse, par exemple, nombre de maisons ont réussi à donner une importante extension à leurs affaires, grâce à la commodité qu'elles offraient à leurs clients en effectuant leurs transports par camion. De nombreux faits du même genre pourraient être relevés en Belgique. Cet avantage y est cependant moins appréciable, attendu que les chemins de fer belges ont organisé depuis très longtemps déjà un service de prise et de remise à domicile dans la plupart des agglomérations.

Du point de vue même de l'exploitant de chemins de fer, on a constaté en Suisse qu'il lui était loisible, dans certains cas, de tirer avantage de l'existence de lignes parallèles de transports automobiles. Il y a, en effet, des contrées desservies par des lignes de chemin de fer, où la population réclame, en service local, un nombre de plus en plus considérable de trains de voyageurs. Lorsque ces lignes sont déjà très chargées, l'intercalation de nouveaux trains présente souvent de grandes difficultés au point de vue de l'exploitation. D'un autre côté, il peut exister des lignes moins chargées, où la circulation d'un plus grand nombre de trains serait possible, mais dont les exploitants sont dans l'impossibilité de satisfaire aux vœux du public, parce que les recettes dues à de nouveaux trains seraient insuffisantes pour en couvrir les frais. Dans l'une et l'autre de ces circonstances, l'existence de transports automobiles parallèles au chemin de fer

sera, dans une certaine mesure, avantageuse pour le chemin de fer.

Ces diverses considérations n'empêchent qu'à tout prendre, la concurrence de la route au chemin de fer est plutôt un mal. C'est évidemment en général une nuisance au point de vue des résultats financiers de l'exploitation des chemins de fer; mais ce point de vue peut être tenu comme secondaire vis-à-vis de la considération de l'intérêt général. Celui-ci est le mieux servi par un système de transport qui, quel qu'il soit, procure au trafic les conditions de prix les plus avantageuses, avec les meilleures conditions de vitesse, de sécurité et de régularité. L'intérêt du public, qui finalement supporte cependant tous les frais de transport, si ce n'est comme usager, du moins à titre de contribuable, est que se réalise au plus bas prix coûtant l'ensemble des transports nécessaires à la vie du pays. Ce but n'est pas atteint si les dépenses se partagent entre plusieurs modes de transport avant que la capacité du principal d'entre eux ne soit utilisée au maximum.

Un tel partage entraîne plus d'inconvénients qu'il ne paraît à première vue. Les transports routiers coûtent beaucoup plus que les dépenses afférentes au véhicule automobile même. En Grande-Bretagne, les dépenses annuelles pour les routes sont de l'ordre de grandeur de près d'un milliard de francs et le total des recettes résultant de taxes et impôts divers sur les automobiles, essences, pneumatiques, etc., n'atteignent guère que la moitié de cette somme, soit un déficit annuel d'environ un demi-milliard de francs. De telles données font malheureusement défaut dans la plupart des pays. Aussi l'illusion du bon marché réel des transports automobiles est-elle grande à raison de l'ignorance d'une partie considérable de leur coût.

L'équivoque est encore aggravée par la négligence des données essentielles de la question. La loi impose, dans tous les pays, aux chemins de fer, des obligations dont les exploitants de transports automobiles sont exonérés. C'est notamment l'obligation pour les chemins de fer de transporter toute marchandise ou tout voyageur pour lesquels on lui réclame ce service. Elle a pour conséquence de ne pas leur laisser le choix des transports en n'en conservant que les plus avantageux. Au contraire, étant libres de toute obligation de la même espèce, les exploitants de transports automobiles s'attirent la partie la plus profitable du trafic en abandonnant le restant aux chemins de fer.

Toutes ces circonstances font que sous l'influence de la perte d'un trafic rémunérateur pour les chemins de fer, la collectivité doit en supporter une compensation sous forme de tarifs de chemins de fer plus élevés pour les matières premières indispensables à l'existence.

En dépit de ces effets inquiétants pour les exploitants des chemins de fer et pour le public en général, de la concurrence croissante de la route, il ne saurait être question de nier les avantages réels des transports automobiles dans certaines conditions du trafic et de concurrence. En rapport avec ces conditions mêmes, leur essor doit être assuré en même temps que l'intérêt

des exploitants de chemins de fer devra être aussi sauvegardé dans les limites dans lesquelles cet intérêt se confond avec celui de la collectivité. Tel est le problème à résoudre.

* * *

Nulle part ce problème n'a encore été complètement résolu. L'Association internationale du Congrès des Chemins de fer, réunie à Madrid en mai 1930, a exprimé un vœu en faveur de l'égalité de conditions d'existence juridiques et administratives des transports par chemin de fer et par automobiles. En principe, la conséquence de ce vœu devrait être de faire supporter à tous les usagers de la route, sous forme de péages directs, leur part dans les charges financières et dans les frais d'entretien des routes. On ne peut cependant songer pratiquement à rétablir la perception pure et simple de péages directs. Le même but doit être atteint de façon indirecte sous la forme d'impôts et de taxes considérés comme proportionnels à l'usage que leurs redevables font des routes mises à leur disposition. Tels sont les impôts sur l'essence, sur les pneus, sur les autos, etc. Dans l'Etat du Connecticut, aux Etats-Unis, les tableaux de toutes les dépenses et charges généralement quelconques du réseau routier, ainsi que des impôts spéciaux, montrent que ceux-ci arrivent presque à couvrir l'ensemble de toutes les dépenses routières.

Ce n'est pas assez. Une part des mesures à prendre pour parer aux effets nuisibles de la concurrence routière incombe aussi aux exploitants de chemin de fer, notamment par l'amélioration du service-voyageurs en organisant des trains légers et fréquents, éventuellement sous forme d'automotrices sur rails pour les lignes à faible trafic, en créant des trains directs sur des embranchements, en instituant des tarifs à prix réduits pour les jours de fête, etc. Pour le trafic-marchandises, les améliorations consisteront dans l'accélération des transports, dans la généralisation du service de colis avec prise à domicile et remise directe au destinataire, etc.

Une coordination systématique des transports par chemin de fer et par automobiles est désirable en outre. Un exemple nous est fourni dans cet ordre d'idées par la constitution en Suisse de la Sesa (Suisse Express S. A.). C'est un organisme créé à l'initiative des Chemins de fer fédéraux à l'effet de ménager la collaboration de la route et du rail sur un plan conforme à l'intérêt général, lequel se confond d'ailleurs dans une très large mesure, avec l'intérêt des chemins de fer. La Sesa est intervenue très efficacement au moyen de services par auto auxiliaires des transports par chemin de fer, de telle sorte que les marchandises transportées par ceux-ci atteignent directement leurs destinataires et que l'expéditeur puisse affranchir ses envois jusqu'aux domiciles des destinataires. Elle réalise ainsi une organisation permettant aux transports automobiles de produire leur maximum d'effet utile au profit de tous.

La Société nationale des Chemins de fer belges a réagi de son côté, comme il convenait, par une réforme complète des délais de transport des petites marchandises. Les formalités d'acceptation des envois par chemin de fer ont été simplifiées par l'extension jusqu'au poids de 1.000 kg. de l'affranchissement au moyen de timbres. La Société nationale a mis à l'essai l'acceptation sans document, des colis-express de 5 kg. et moins expédiés en port perçu. Un tarif spécial a été créé, accordant une réduction moyenne de 25 p. c. à tout expéditeur qui prend l'engagement, pour une période de trois mois au moins, de remettre journellement au chemin de fer des transports à taxer à la 1^{re} classe du tarif de la petite vitesse (charge complète).

L'Etat belge se devait aussi d'intervenir dans la question. Dans la concession de l'exploitation de services de transports de voyageurs sur route, il a introduit dans les cahiers des charges une clause donnant droit à une indemnité au profit de la Société nationale des Chemins de fer belges ou de la Société nationale des Chemins de fer vicinaux, suivant que les transports de voyageurs de l'un ou de l'autre sont exposés à être affectés par l'exploitation d'un transport sur route. Cette indemnité est fixée au maximum à 10 p. c. de la recette brute.

Un projet de loi a été déposé par le gouvernement à la Chambre des représentants le 23 juin 1930. Dans ses traits essentiels, ce projet réserve la possibilité à

la Société nationale des Chemins de fer belges et à la Société nationale des Chemins de fer vicinaux d'obtenir la préférence dans la création de toute nouvelle ligne de transports sur route, selon que l'une ou l'autre de ces deux sociétés assurent déjà la majeure partie du trafic que le nouveau service se propose d'assurer. Des redevances pourront être mises à charge des services d'automobiles concédés. Elles serviront à constituer un fonds commun qui permettra de subventionner les services d'autobus dont l'exploitation solderait en déficit, ainsi que les travaux d'entretien et de réparation du réseau routier.

Il importe de souligner que toutes ces dispositions, de même que les dispositions actuellement en vigueur, ne concernent en Belgique que les transports en commun de voyageurs. Les transports de marchandises leur échappent totalement. Si même le projet de loi déposé à la Chambre était adopté par le Parlement, la question de la situation des chemins de fer belges, vis-à-vis des transports routiers, ne serait encore résolue que fort incomplètement. Resterait la question de la concurrence de la route aux chemins de fer dans le partage des transports de marchandises. Resterait aussi la question de la coordination des transports automobiles et des transports par chemin de fer, de façon à leur assurer les conditions les plus conformes à l'intérêt général du pays. Ce sera la tâche de demain. Il serait fâcheux, pour la vie économique de la Belgique, qu'on ne se préparât dès à présent à l'aborder sans retard.

LES ÉMISSIONS BELGES A L'ÉTRANGER

L'endettement des entreprises privées belges envers les capitalistes étrangers constitue un fait dont il convient de mesurer l'importance.

Alors qu'avant-guerre, la Belgique était largement exportatrice de capitaux et que ses entreprises ne contractaient d'emprunts extérieurs qu'à titre tout à fait exceptionnel, les conditions du marché de l'argent ont été telles au cours des dernières années que nombre de grandes sociétés industrielles belges sont devenues débitrices de l'étranger, de la Hollande principalement.

Cette situation nouvelle — et qui n'est pas favorable à l'économie nationale — a été amenée, en ordre principal, par la cherté de l'argent à long terme sur le marché intérieur : cette cherté tient à plusieurs causes : inflation et vive spéculation boursière, notamment. Ces causes ont disparu et il semble que les conditions du marché intérieur des capitaux sont redevenues favorables aux émissions d'obligations nationales : la forte reprise de nos rentes, dont le taux de capitalisation a fortement diminué, le succès des emprunts du Crédit communal et des villes sont les indices les plus apparents du renversement de la situation, ainsi que le bon marché de l'argent à vue. En période de crise, les capitaux hésitent à s'employer, par suite de l'insécurité des placements : il semble bien, cependant, que les emprunts de nos grandes entreprises constituent un investissement sûr et rémunérateur à la fois.

* * *

Les statistiques des émissions privées de sociétés appellent peu de commentaires (1). Il va de soi que, si ces travaux ont été élaborés avec toute la conscience désirable et en s'entourant du plus grand nombre possible d'informations, ils ne peuvent prétendre à une exactitude absolue, puisqu'ils sont établis d'après des sources de documentation privées. Cependant, les erreurs possibles sont certainement fort minimes et ne peuvent changer le sens des conclusions. Si nos lecteurs relevaient certaines erreurs ou omissions, ils nous obligeraient en voulant bien nous les signaler.

C'est le marché hollandais qui a été et est encore le principal fournisseur étranger de capitaux des grandes entreprises industrielles belges : sur un total de 4.977.333.000 francs (2), empruntés par des compagnies belges à l'extérieur depuis 1926, la Hollande figure en

(1) Nous y avons ajouté, à titre documentaire, le dernier emprunt belge de conversion. Rappelons qu'il ne constitue pas un emprunt d'argent frais, ni un endettement nouveau.

(2) Le total s'élève à 5.628 millions de francs si on y ajoute l'emprunt de conversion.

première place avec un montant nominal de 1.708 millions et un montant effectif de 1.655.667.000 francs. Vient ensuite la Suisse (890 millions de francs de nominal et 869 millions de francs de capital effectif). Nous ne considérerons pas les émissions en Grande-Bretagne dans ce total, car, en réalité, il s'agit surtout, pour autant qu'une documentation insuffisante nous permette de formuler des conclusions, de prises de participations, d'une forte émission d'une holding de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits, destinés à reprendre les participations de Lord Dalziel et, enfin, d'émissions d'entreprises anglaises en Belgique (groupe Verellen-Lamot, contrôlé par des banques anglaises).

C'est en 1926, 1928 et en 1930 qu'ont eu lieu les recours les plus forts de l'industrie belge aux capitaux étrangers. Ce sont aussi ces années qui enregistrent les plus fortes opérations en Hollande, les années 1927 et surtout 1929 étant extrêmement calmes, au point que l'on aurait pu croire que le recours au capital étranger était presque complètement arrêté et que la Belgique allait trouver dans son propre marché les fonds à long terme dont son industrie a besoin.

Mais l'analyse de ces mouvements irréguliers permet d'établir des conclusions intéressantes : les années de fortes émissions à l'étranger sont précisément celles de la période considérée où le marché belge des capitaux est le moins actif.

	Emissions belges à l'étranger (nominal) (1)	Emissions intérieures des sociétés anonymes belges (chiffres bruts)
	(en millions de francs belges)	
1926	949	2.655
1927	372	6.328
1928	674	12.262
1929	100	14.965
1930	2.087	5.356

(1) Non compris l'Angleterre.

Par conséquent, on peut établir un rapport de cause à effet entre l'apathie du marché belge et le recours aux capitaux étrangers, particulièrement hollandais et suisses, le marché français étant surtout sollicité par des sociétés belges ayant de gros intérêts en France, et ceux de Londres et de New-York paraissant complètement abandonnés pour des raisons de fait et de sentiment. L'année 1926 mérite une mention spéciale : c'est celle qui a connu les plus fortes fluctuations du

franc et les plus cruelles incertitudes sur l'avenir monétaire du pays. La situation, ainsi que l'atteste le taux de capitalisation des rentes belges (plus de 10 p. c. en juillet) était aussi peu favorable que possible aux émissions de valeurs à revenu fixe. En 1927, 1928 et 1929, l'engouement du public pour les actions permettait aux entreprises de satisfaire leurs besoins en capitaux. En 1930, la crise boursière entraîne l'arrêt des émissions et, pour répondre à leurs besoins, nos grandes entreprises ont dû recourir à l'étranger.

Si nous examinons en détail les émissions belges à l'étranger, nous constatons la prédominance des emprunts des sociétés industrielles et principalement de la métallurgie (2.184 millions), des entreprises de gaz et d'électricité (428 millions) et des industries chimiques et cokeries (295 millions). Signalons quelques emprunts de communautés religieuses dotées de la personnification civile. Il s'agit d'ordres enseignants désireux de construire de nouveaux instituts.

* * *

Les tableaux font ressortir que ce sont de grandes

entreprises concentrées, liées aux principales constellations bancaires qui forment la majorité des emprunteurs; c'est là un indice de la difficulté de faire réussir sur le marché belge un emprunt (il ne s'agit pas d'une augmentation de capital) puisque ce sont ces compagnies qui jouissent du meilleur crédit et du mécanisme perfectionné d'émission créé par les banques. Pour les petites compagnies sans notoriété, la possibilité d'emprunter devait, à fortiori, être inexistante.

Les grandes entreprises, au nombre de 36 seulement, ont emprunté un capital nominal de 3.977 millions, soit un montant moyen de 97.015.000 francs. Il s'agit donc d'opérations d'une importance considérable dont la répercussion sur la balance des comptes du pays n'est pas négligeable: afflux de devises qui, converties en francs, pèsent sur la circulation, les salaires et les prix. Inversement, le paiement des intérêts et l'amortissement peuvent entraîner, des sorties de capitaux à un moment mal choisi pour l'économie générale du pays.

(Voir tableaux pages suivantes).

EMISSIONS BELGES, A L'ETRANGER, D'OBLIGATIONS ET D' ACTIONS DE PREFERENCE.

A. — Classement global par pays et par année.

(Emissions des Communes, des entreprises publiques, des sociétés anonymes et des organismes religieux).

(En milliers de francs belges)

	1926 (1)		1927		1928		1929		1930		Totaux pour la période	
	Montant		Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif
Hollande	279.710	274.210	368.725	353.560	314.570	311.085	100.460	95.020	644.802	621.792	1.703.267	1.655.667
Suisse	400.525	393.599	4.000	4.000	—	—	—	—	485.965	472.030	890.400	869.620
Etats Unis	269.700	249.450	—	—	359.596	338.021	—	—	—	—	629.206	587.471
France	—	—	—	—	—	—	—	—	373.481	364.665	373.481	364.665
Suède	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Divers pays (2)	—	—	—	—	—	—	—	—	582.790	562.785	582.790	562.785
Totaux, non compris l'Angleterre	949.935	917.250	372.725	357.560	674.166	649.106	100.460	95.020	2.087.038	2.021.272	4.184.324	4.040.208
Angleterre	306.250	294.000	?	39.375	?	600.125	?	23.625	—	—	?	957.125
Totaux, y compris l'Angleterre	1.256.185	1.211.250	?	396.935	?	1.249.231	?	118.645	2.087.038	2.021.272	?	4.977.333

(1) Non compris l'emprunt de stabilisation.

(2) Réserve. — Il y a lieu de tenir compte de ce que certaines émissions ont été classées dans la rubrique : « Divers pays », lorsque nous n'étions pas renseignés sur les pays dans lesquels ces émissions étaient placées. En réalité, une fraction de l'émission a peut-être été placée en Hollande, en Suisse, etc. En outre, des émissions qui se sont faites simultanément sur plusieurs marchés, ont été décomposées chaque fois qu'il était possible.

Hollande: Total des émissions.
(En milliers de francs belges).

	1926		1927		1928		1929		1930	
	Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif
I. Emprunts de sociétés anonymes.....	79.710	75.320	263.725	253.090	314.570	311.085	100.460	95.020	633.980	611.110
II. Emprunts d'entreprises publiques ...	200.000	198.890	105.000	100.470	—	—	—	—	—	—
III. Emprunts d'organismes religieux	—	—	—	—	—	—	—	—	10.842	10.682
Totaux...	279.710	274.210	368.725	353.560	314.570	311.085	100.460	95.020	644.802	621.792
Emissions d'actions (pour mémoire)				156.320	?	35.845	?	221.075		

HOLLANDE. — I. Obligations et actions de préférence de Sociétés Anonymes

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)				Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
		£ et \$	Fl.	Fr. b.	c-v en Fr. b.	Fl.	c-v en fr. b.
1926							
Janvier	Compagnie Internationalc des Wagons-Lits	£ 250	—	—	43 750	2.910	42.000
Avril	Arbed	\$ 1.000	—	—	35.980	2.301	33.260
	Totaux 1926	£ 250	—	—	79.710	5.211	75.320
		\$ 1.000					
1927							
Janvier	Fours à coko Semet-Solvay	—	—	30.000	30.000	2.068	20.890
Février	Ougrée-Marhayc	—	7.500	—	108.408	7.275	105.150
Mai	Innovation	—	—	25.000	25.000	1.715	24.790
Juin	Consortium belge de sociétés de gaz et d'électricité	—	—	42.500	42.500	2.732	39.490
Décembre ..	Usines métallurgiques du Hainaut	—	4.000	—	57.817	3.720	53.770
	Totaux 1927	—	11.500	97.500	263.725	17.510	253.090
1928							
Mai	Union Minière (actions de préférence)	—	11.800	—	170.560	11.800	170.560
Juin	Hyp. Beleggingsbank, Auvers.....	—	—	15.000	15.000	1.029	14.870
Juillet	Sogefor	—	5.000	—	72.270	4.850	70.105
Août	Banque Centrale Anversoise	—	1.050	—	15.180	1.050	15.180
Octobre	Brasserie Chasse Royale	—	875	—	12.650	853	12.330
Décembre ..	Métallurgique Hoboken	—	2.000	—	28.910	1.940	28.040
	Totaux 1928	—	20.725	15.000	314.570	21.522	311.085
1929							
Janvier	Usines Gilson	—	2.000	—	28.910	1.860	26.885
Avril	Ciments de Thieu.....	—	700	—	10.120	693	10.090
Décembre ..	Métallurgique Sambre-et-Moselle	—	4.250	—	61.430	4.016	58.045
	Totaux 1929	—	6.950	—	100.460	6.574	95.020
1930							
Janvier	Cockerill.....	—	3.000	—	43.360	2.865	41.410
Février	Union Minière	—	4.500	—	65.040	4.387	63.410
	Centrales Electriques Flandres et Brabant	—	4.750	—	68.660	4.513	65.230
Avril	Electrobel	—	5.000	—	72.270	4.913	71.015
	Union Chimique Belge	—	3.500	—	50.590	3.342	48.305
	Métallurgique Sambre-et-Moselle	—	2.000	—	28.910	1.905	27.535
	Angleur-Athus	—	4.000	—	57.820	3.810	55.070
Juin	Générale belge de Production électrique	—	—	100.000	100.000	(1) 6.780	98.000
Juillet	Interuscaut	—	3.000	—	43.360	2.985	43.145
Octobre	Arbed	—	3.000	—	43.360	2.895	41.845
Novembre...	Mariemont-Bascoup	—	—	10.000	10.000	664	9.600
	Bon Marché	—	3.500	—	50.590	3.220	46.545
	Totaux 1930	—	36.250	110.000	633.960	42.279	611.110
	Totaux pour la période	£ 250	75.425	222.500	1.392.425	93.096	1.345.625
		\$ 1.000					

(1) Estimation.

HOLLANDE. — II. Emprunts d'entreprises publiques (Obligations et actions de préférence).

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)				Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
		£	Fl.	Fr. b.	c/v en Fr. l.	Fl.	c/v en Fr. b.
1926							
Août	S. N. C. F. (actions privilégiées, 6 p. c.)	—	—	200.000	200.000	13.760	198.890
	Totaux 1926	—	—	200.000	200.000	13.760	198.890
1927							
Mai	Ville d'Anvers (bons de caisse).....	—	—	30.000	30.000	2.068	29.890
Juin	Crédit Communal de Belgique	—	—	75.000	75.000	4.883	70.580
	Totaux 1927	—	—	105.000	105.000	6.951	100.470
	Totaux pour la période	—	—	305.000	305.000	20.711	299.360

Pour mémoire. — En novembre 1930, émission de la tranche hollandaise de l'emprunt extérieur de 45 millions de florins 4 1/2 p. c., de l'Etat. Montant de la tranche : 21 millions de florins. Il s'agit de la conversion du solde de l'emprunt en dollars, 1921, 8 p. c., contracté aux Etats-Unis.

HOLLANDE. — III. Emprunts d'organismes religieux.

Années et mois	ORGANISMES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)		Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
		Fl.	c/v en F. B.	Fl.	c/v en F. B.
1930					
Avril	Congrégation Soeurs de Notre-Dame, Anvers	250	3.614	246	3.556
?	Congrégation Soeurs de Notre-Dame, Namur (1).....	250	3.614	246	3.556
Octobre	Abbaye d'Averbode	250	3.614	247	3.570
	Totaux 1930	750	10.842	739	10.682

(1) Les renseignements précis quant à la date d'émission font défaut.

HOLLANDE. — IV. Emissions d'actions (pour mémoire).

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)		Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
		Fl.	Fr. b.	Fl.	c/v en F. B.
1927					
Février	Arbed (8.000 actions de 650 florins).....	5.200	—	5.200	75.160
Mai	Sidro	—	6.250	4.900	70.825
Septembre ..	Compagnie Commerciale et Industrielle du liège.	—	4.000	715	10.335
	Total 1927	5.200	10.250	10.815	156.320
1928					
Avril	Plantations Bunge (100.000 actions de 115 fr.)	—	11.500	805	11.635
Mai	Ougrée-Marihaye (5.000 actions ordinaires) ...	?	?	1.675	24.210
	Total 1928	?	?	2.480	35.845
1929					
Janvier	Sofina (actions de fl. 24,30)	2.680	—	13.025	188.265
Février	Société Commerciale de Belgique, (actions de 340 florins)	—	4.000	1.360	19.660
Avril	Union financière d'Electricité et de Transports (20.000 actions à 130).....	?	?	910	13.150
	Total 1929	?	?	15.295	221.075
	Total pour la période	?	?	28.590	413.240

SUISSE. — Total des émissions.
(En milliers de francs belges).

	1926		1927		1928		1929		1930	
	Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif
I. Emprunts de sociétés anonymes (Obligations et actions privilégiées.).....	125.525	118.590	4.000	4.000	—	—	—	—	485.965	472.030
II. Emprunts d'administrations publiques.....	275.000	275.000	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Emprunts d'organismes religieux.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux.....	400.525	393.590	4.000	4.000	—	—	—	—	485.965	472.030
IV. Emissions d'actions (p. mém.)										

SUISSE. — I. Obligations et actions de préférence de sociétés anonymes.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)				Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)		
		Florins et \$	Francs suisses	Francs belges	c/v en francs belges	Francs suisses	\$ et Florins	c/v en francs belges
1926								
Mars.....	Comp. Internationale du Gaz..	—	5.500	—	38.160	5.197	—	36.060
Avril.....	Arbed.....	\$ 500	—	—	17.980	—	\$ 462	16.615
Novembre.....	Ciment. et Briquet. réunies ...	—	10.900	—	69.385	9.500	—	65.915
	Totaux 1926.....	\$ 500	15.500	—	125.525	14.697	\$ 462	118.590
1927								
Décembre.....	Résidence Palace.....	—	—	4.000	4.000	—	—	4.000
	Totaux 1927.....	—	—	4.000	4.000	—	—	4.000
1930								
Avril.....	Union Chimique Belge.....	Fl. 7.500	—	—	108.405	—	Fl. 7.162	103.520
Mai.....	F. N.....	—	12.000	—	83.260	11.760	—	81.695
	Fours à coke de Selzaete.....	—	7.000	—	48.570	6.650	—	46.140
Juillet.....	Manufacture de Caoutchouc Englebert.....	—	10.000	—	69.385	9.650	—	66.955
Août.....	Glaceries St-Rech.....	—	15.000	—	104.075	15.000	—	104.075
Octobre.....	Arbed.....	Fl. 5.000	—	—	72.270	—	Fl. 4.825	69.745
	Totaux 1930.....	Fl. 12.500	44.000	—	485.965	43.060	Fl. 11.987	472.030

SUISSE. — II. Emprunts d'entreprises publiques

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux	Montants effectifs
		milliers de francs belges	
Août 1926.....	Société Nationale des Chemins de fer belges.....	275.000	275.000

Pour mémoire. — En novembre 1930, émission des tranches suisse et suédoise de l'emprunt extérieur de 45 millions de florins 4 1/2 p. c., de l'Etat. Montant des tranches : fr. s. 31.200.000 et Kr. 13.500.000. Il s'agit de la conversion du solde de l'emprunt en dollars, 1921, 8 p. c., contracté aux Etats-Unis.

SUISSE. — IV. Emissions d'actions (pour mémoire).

Années et mois	ENTREPRISES
1926 Décembre.....	Sipef (Anvers) augmentation de capital : 25 millions, à 112,5
1927 Août	Banque de Bruxelles (augmentation de capital : 50 millions, à 215
1929 Avril	Sipef (Anvers) augmentation de capital : 50 millions, à 135.....
Octobre-Novembre	Sidro, augmentation de capital : 204 millions, à 700 (pour 250 nom.).
Novembre-Décembre	Banque de Bruxelles, augmentation de capital : 220 millions, à 240

ANGLETERRE. — Total des émissions (1).

(En milliers de francs belges).

	1926		1927		1928		1929		1930	
	Montant		Montant		Montant		Montant		Montant	
	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif	nominal	effectif
I. Emprunts de sociétés anonymes.....	306.250	294.000	—	—	437.500	426.125	—	—	—	—
II. Emprunts d'entreprises publiques ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
III. Emprunts d'organismes religieux	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux...	306.250	294.000	—	—	437.500	426.125	—	—	—	—
IV. Emissions diverses (sans classific. poss.)	—	—	?	39.375	?	174.000	?	23.625	—	—

(1) Les relevés ci-dessous, relatifs à l'Angleterre, sont empruntés aux tableaux mensuels du « Statist » : il n'est que rarement possible de décomposer les totaux selon les sociétés emprunteuses et de faire le départ entre actions et obligations. Ce sont les relevés concernant la Grande-Bretagne qui sont les moins sûrs.

ANGLETERRE. — I. Obligations et actions de préférence de sociétés anonymes.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)		Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
		£	c/v en F. B.	£	c/v en F. B.
		1926 Janvier	Compagnie Internationale des Wagons-Lits .	1.750	306.250
	Total 1926	1.750	306.250	1.680	294.000
1928 Mars	Union Minière	2.000	350.000	1.980	346.500
Septembre ..	Intercommunale Belge d'Electricité	500	87.500	465	79.625
	Total 1928	2.500	437.500	2.435	426.125
	Total pour la période (incomplet, voir tableau IV)	4.250	743.750	4.115	720.125

ANGLETERRE. — IV. Emprunts divers.

Années et mois	Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
	£	c/v en F. B.
1927		
Octobre	225	39.375
Total 1927	225	39.375
1928		
Février	165	174.000
Mai	160	
Juillet	500	
Août	19	
Novembre	150	
Total 1928	994	174.000
1929		
Mars	135	23.625
Total 1929 . . .	135	23.625
Total pour la période (Emprunts divers)	1.354	237.000

EMISSIONS D'OBLIGATIONS AUX ETATS-UNIS.

Années et mois	CATÉGORIES D'ÉMISSIONS	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)		Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)	
		\$	c/v en f. belg.	\$	c/v en f. belg.
Avril 1926...	I. — Obligations de sociétés anonymes.				
	Arbed	7.500	269.700	6.937	249.450
Décemb. 1928	II. — Emprunts d'entreprises publiques.				
	Ville d'Anvers	10.000	359.596	9.400	338.021
	Total général	17.500	629.296	16.337	587.471

EMISSIONS D'OBLIGATIONS EN FRANCE.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)			Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)		
		Fr. fr.	Fl.	C/v en F. B.	Fr. fr.	Fl.	C/v en F. B.
1930 :							
Mars	Ougrée-Marihaye	100.000	—	140.885	100.000	—	140.885
Mars-avril	Mines de fer de Rouina	12.500	—	17.611	12.125	—	17.080
Octobre .	Arbed	—	10.000	144.540	—	9.500	137.315
Décembre.	Charbonnages de Ressaix	50.000	—	70.445	49.250	—	69.385
	Total 1930	162.500	10.000	373.481	161.375	9.500	364.665

PAYS DIVERS.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)			Montants effectifs (en milliers d'unités monétaires)		
		Florins	Francs suisses	C/v en F. B.	Francs suisses	Florins	C/v en F. B.
		1930					
Janvier ...	Cockerill (solde de 10 millions de florins)	7.000	—	101.180	—	6.685	96.625
Février ...	Union Minière (solde de 10 millions de florins)	5.500	—	79.500	—	5.362	77.505
	Centrales Electriques des Flandres et du Brabant .. (Solde de 8 millions de florins)	3.250	—	46.975	—	3.088	44.635
Avril	Angleur-Athus (solde de 10 millions de florins)	6.000	—	86.725	—	5.715	82.605
	Métallurgique Sambre-Moselle	4.000	—	57.817	—	3.810	55.070
	(Solde de 6 millions de florins)						
	Union Chimique Belge (solde de 15 millions de florins)	4.000	—	57.818	—	3.820	55.215
Mai	Armes de guerre (solde de 15 millions de francs suisses)	—	3.000	20.815	2.940	—	20.400
Juillet.....	Intorescaut (solde de 6 millions de florins)	3.000	—	43.360	—	2.985	43.145
	Société belge Immobilière (solde de 60 millions de F. B.)	—	—	25.000	—	—	25.000
Août	Glaceries Saint-Roch (solde de 20 millions de frs suisses)	—	5.000	34.690	5.000	—	34.690
Octobre...	Arbed (solde de 25 millions de florins)	2.000	—	28.910	—	1.930	27.895
	Totaux 1930	34.750	8.000	582.790	7.940	33.395	562.785

Classement par genre d'industrie.
(En milliers de francs belges).

	1926		1927		1928		1929		1930		Totaux pour la période	
	Montants		Montants		Montants		Montants		Montants		Montants	
	nominaux	effectifs	nominaux	effectifs	nominaux	effectifs	nominaux	effectifs	nominaux	effectifs	nominaux	effectifs
Entreprises de gaz et d'électricité	38.160	36.060	—	—	87.500	79.025	—	—	302.355	294.155	428.015	409.840
Industries chimiques et cokeries	—	—	30.000	29.890	—	—	—	—	265.383	253.180	295.363	283.070
Métallurgie	323.640	299.325	166.225	158.920	549.470	545.100	90.340	84.930	1.054.392	1.018.910	2.184.067	2.107.185
Glaceries	—	—	—	—	—	—	—	—	138.765	138.765	138.765	138.765
Industries de consommation	—	—	25.000	24.790	12.650	12.330	—	—	50.590	46.545	88.240	83.665
Banques. — Opérations financières	—	—	42.500	39.490	30.180	30.050	—	—	97.270	96.015	169.950	165.555
Diverses	419.385	401.075	4.000	4.000	72.270	70.105	10.120	10.090	167.441	163.020	673.216	649.190
Totaux	781.185	737.360	267.725	257.090	752.070	737.210	100.460	95.020	2.076.196	2.010.590	3.977.636	3.837.270

N. B. — Il y a lieu de tenir compte de ce que dans le tableau ci-dessus sont seuls compris les emprunts ci-après effectués en Angleterre :

1926, janvier : Compagnie internationale des Wagons-Lits £. 1.750.000
 1928, mars : Union Minière 2.000.000
 1928, septembre : Intercommunale belge d'Electricité 500.000

Total. . . £. 4.250.000 = fr. belges : 743.750.000.

Le montant total effectif, en francs belges, des émissions en Angleterre des sociétés anonymes, s'élève à 957.125.000 francs.

ENTREPRISES DE GAZ ET D'ELECTRICITE.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)			Montants effectifs en milliers de francs belges
		Frs suisses et £	Fl.	c/v en francs belges	
1926					
Mars	Compagnie Internationale du Gaz	F. S. 5.500	—	38.160	36.060
	Total 1926	F. S. 5.500	—	38.160	36.060
1928					
Septembre ..	Intercommunale Belge d'Electricité	£ 500	—	87.500	79.625
	Total 1928	£ 500	—	87.500	79.625
1930					
Février	Centrales Electriques Flandres et Brabant	—	8.000	115.635	109.865
Juin	Générale belge de Production Electrique .	—	—	100.000	98.000
Juillet	Interescaut	—	6.000	86.720	86.290
	Total 1930			302.355	294.155
	Total pour la période			428.015	409.840

INDUSTRIES CHIMIQUES ET COKERIES.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)			Montants effectifs en milliers de francs belges
		Francs suisses	Fl.	c/v en F. B.	
1927					
Janvier	Fours à coke Semet-Solvay	—	—	30.000	29.890
	Total 1927	—	—	30.000	29.890
1930					
Avril	Union Chimique Belge	—	15.000	216.813	207.040
Mai	Fours à coke de Selzaete	7.000	—	48.570	46.140
	Total 1930	7.000	15.000	265.383	253.180
	Total pour la période			295.383	283.070

METALLURGIE.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)				Montants effectifs en milliers de Francs belges
		Francs suisses et Francs français	£ et \$	Fl.	Contrevaleurs en francs belges	
1926						
Avril	Arbed	—	\$ 9.000	—	323.640	299.325
	Total 1926	—	\$ 9.000	—	323.640	299.325
1927						
Février	Ougrée-Marihaye	—	—	7.500	108.408	105.150
Décembre ..	Usines Métallurgiques du Hai- naut.....	—	—	4.000	57.817	53.770
	Total 1927	—	—	11.500	166.225	158.920
1928						
Mars	Union Minière	—	£ 2.000	—	350.000	346.500
Mai	Id. (actions de préf.)	—	—	11.800	170.560	170.560
Décembre ..	Métallurgique Hoboken.....	—	—	2.000	28.910	28.040
	Total 1928	—	£ 2.000	13.800	549.470	545.100
1929						
Janvier	Usines Gilson	—	—	2.000	28.910	26.885
Décembre ..	Métall. Sambre-et-Moselle...	—	—	4.250	61.430	58.045
	Total 1929	—	—	6.250	90.340	84.930
1930						
Janvier	Cockerill	—	—	10.000	144.540	138.035
Février	Union Minière	—	—	10.000	144.540	140.915
Mars	Ougrée-Marihaye	F. F. 100.000	—	—	140.885	140.885
Avril	Métall. Sambre-et-Moselle ..	—	—	6.000	86.727	82.605
	Angleur-Athus	—	—	10.000	144.545	137.675
Mai	Armes de guerre.....	F. s. 15.000	—	—	104.075	101.995
Octobre	Arbed	—	—	20.000	289.080	276.800
	Total 1930	F. s. 15.000 F. F. 100.000	—	56.000	1.054.392	1.018.910
	Total pour la période	F. s. 15.000 F. F. 100.000	\$ 9.000 £ 2.000	87.550	2.184.067	2.107.185

GLACERIES.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (Milliers d'unités monétaires)		Montants effectifs en milliers de francs belges
		Francs suisses	c/v en Fr. Belges	
Août 1930..	Glaceries Saint-Roch	20.000	138.765	138.765

INDUSTRIES DE CONSOMMATION.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)			Montants effectifs en milliers de francs belges
		Fl.	Francs belges	c-v en Francs belges	
Mai 1927....	Grands Magasins « Innovation »	—	25.000	25.000	24.790
Octobre 1928	Brasserie Chasse Royale	875	—	12.650	12.330
Novemb.1930	Grands Magasins « Bon Marché ».....	3.500	—	50.590	46.545
	Total pour la période	4.375	25.000	88.240	83.665

BANQUES, OPERATIONS FINANCIERES.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)			Montants effectifs en milliers de francs belges
		Fl.	Francs belges	c-v en Francs belges	
1927					
Jun	Consortium belge des Sociétés Gaz et Electricité.....	—	42.500	42.500	39.490
	Totaux 1927	—	42.500	42.500	39.490
1928					
Jun	Hypoth. Beleggingsbank	—	15.000	15.000	14.870
Août	Banque Centrale Anversoise	1.050	—	15.180	15.180
	Totaux 1928	1.050	15.000	30.180	30.050
1930					
Avril	Electrobel	5.000	—	72.270	71.015
Juillet	Société Belge Immobilière	—	25.000	25.000	25.000
	Totaux 1930	5.000	25.000	97.270	96.015
	Totaux pour la période	6.050	82.500	169.950	165.555

ENTREPRISES DIVERSES.

Années et mois	ENTREPRISES	Montants nominaux (en milliers d'unités monétaires)				Montants effectifs, en milliers de francs belges
		£ et Fl.	Francs suisses et Francs français	Francs belges	e-v en Francs belges	
1926						
Janvier	Compagnie Internationale des Wagons-Lits	£ 2.000	—	—	350.000	336.060
Novembre...	Cimenteries et Briqueteries réunies	—	F. S. 10.000	—	69.385	65.915
	Total 1926	2.00	F. S. 10.000	—	419.385	401.975
1927 Déc...	Résidence-Palace	—	—	4.000	4.000	4.000
1928						
Juillet	Sogefor	Fl. 5.000	—	—	72.270	70.105
1929						
Avril	Ciments de Thieu	Fl. 700	—	—	10.120	10.090
1930						
Mars-avril .	Mines de fer de Rouina	—	F. F. 12.500	—	17.611	17.080
Juillet	Manufacture de Caoutchouc Englebert	—	F. S. 10.000	—	69.385	66.955
Novembre..	Mariemont-Bascoup	—	—	10.000	10.000	9.600
Décembre..	Charbonn. de Renaix	—	F. F. 50.000	—	70.445	69.385
	Total 1930	—	F. S. 10.000 F. F. 62.500	10.000	167.441	163.020
	Total pour la période	£ 2.000 Fl. 5.700	F.S. 20.000 F.F. 62.500	14.000	673.216	649.190

Nombre d'entreprises ayant contracté des emprunts obligations (ou ayant émis des actions de préférence),
et montant moyen de chaque emprunt (1).
Période 1926 à 1930.

Entreprises (Catégories)	Nombre d'entreprises	Nombre d'emprunts	Montants nominaux	Montant moyen de chaque emprunt (par catégorie d'industrie)
			En milliers de francs belges	En milliers de francs belges
Gaz et Electricité	5	5	428.015	85.603
Industries chimiques. — Cokeries	3	3	295.383	98.461
Métallurgie	10	15	2.184.067	145.605
Glaceries	1	1	138.765	138.765
Industries de consommation	3	3	88.240	29.413
Banques. — Opérations financières	5	5	169.950	33.990
Entreprises diverses	9	9	673.216	74.802
Totaux	36	41	3.977.636	Moyenne 97.015 génér.

(1) Il y a lieu de tenir compte de ce que certaines émissions de sociétés anonymes effectuées en Angleterre n'ont pu être comprises dans le tableau ci-dessus, faute de renseignements suffisants.

NOS STATISTIQUES MENSUELLES DES ÉMISSIONS D' ACTIONS ET D' OBLIGATIONS ET LE RENDEMENT DES SOCIÉTÉS BELGES ET CONGOLAISES

— — — — —

Une réforme qui permettra d'établir une relation plus étroite entre les émissions, les paiements de coupons
et le marché des capitaux.

Les statistiques mensuelles des émissions des sociétés industrielles et commerciales belges et congolaises et du rendement des sociétés anonymes sont publiées dans le *Bulletin d'Information et de Documentation* depuis le mois de décembre 1926 (1). Au cours de ces dernières années, elles ont été du plus grand intérêt pour préciser l'importance du mouvement d'expansion industrielle et de concentration de la période de prospérité. Toutefois, certains défauts de la méthode actuelle de relevé ne nous ont jamais échappé : au moment d'entreprendre un travail aussi long, nous avons été guidés dans le choix de la méthode par le souci d'obtenir un relevé aussi complet que possible en ayant recours à la méthode la plus simple : la consultation des seuls documents dont la publication est obligatoire dans les annexes du *Moniteur Belge*. Aussi tous les actes de sociétés et tous les bilans figuraient-ils à la statistique d'après la date de leur publication. A ce souci, nous voulons en ajouter aujourd'hui un autre : celui d'inscrire chaque opération dans le mois pendant lequel elle a été effectivement accomplie et, en ce qui concerne les rendements, de rendre les statistiques plus comparables d'une année à l'autre. A cette occasion, nous avons pris certaines autres mesures, qui visent notamment à rendre plus complets les renseignements relatifs aux obligations.

Nous espérons que, grâce à ces diverses réformes dont nous exposons le détail ci-dessous, il sera possible de déterminer les relations entre le revenu des capitaux et les émissions de titres, au point de vue saisonnier notamment. On pourra également, au bout de quelques années, examiner s'il existe un rapport entre l'importance des appels de fonds et l'état du marché de l'argent. C'est ce que les statistiques actuelles ne permettent qu'avec beaucoup d'imprécision.

I. — La statistique des émissions des sociétés industrielles et commerciales belges et congolaises.

Les modifications portent ici sur :

- 1° la nature des renseignements fournis ;
- 2° les méthodes de relevé ;
- 3° la date à laquelle les opérations sont recensées.

(1) Cfr « Bulletin spécial », avril 1929 : « Statistiques économiques belges », p. 13 et p. 19, pour les méthodes d'établissement.

1° *Renseignements fournis*. En vue de permettre de serrer d'aussi près que possible les appels de capitaux frais, il a été ajouté, à la rubrique « Constitutions de sociétés anonymes ou en commandite par actions », une colonne indiquant le **capital libéré** par opposition au capital nominal, déjà actuellement recensé. Aux augmentations de capital nous avons indiqué également, dans une colonne spéciale, les montants libérés. Après les augmentations de capital, nous ajouterons une colonne où seront recensées les primes d'émission, pour donner satisfaction à un désir très légitime et souvent exprimé : il s'agit en effet de montants importants, qui peuvent modifier l'allure du marché des capitaux. Il y a lieu de noter que les primes se rapportent aux constitutions de sociétés et aux augmentations de capital, mais non aux obligations. Ces indications se retrouvent dans les deux tableaux ainsi que dans le tableau récapitulatif. A ce dernier, il est ajouté, en outre, une colonne intitulée « émissions nettes » ; celle-ci a pour but de grouper toutes les indications des colonnes précédentes en vue de se rapprocher autant que possible de la notion d' « appel de capitaux frais ». Nous avons toutefois évité cette dernière expression, car elle répond à une notion précise dont les chiffres publiés ne se rapprochent que très imparfaitement, vu le nombre de doubles emplois qu'il n'est pas possible d'identifier. Les « émissions nettes » comprendront, pour chaque mois, le capital libéré, les augmentations de capital, les primes d'émissions versées à l'occasion de chacune de ces opérations et le montant nominal des obligations émises ; les apports en nature indiqués dans les actes, comprenant notamment les fusions, sont soustraits de cette somme.

La place réservée aux coopératives et unions de crédit a été restreinte, sans d'ailleurs supprimer aucun renseignement utile : les dissolutions sont si peu nombreuses qu'elles ont été reléguées en note ; d'autre part, le classement d'après le lieu de l'activité sociale et l'importance du capital est sans objet et a été supprimé.

Les renseignements concernant la mortalité des entreprises seront plus détaillés. Tout d'abord, en ce qui concerne les dissolutions, une distinction sera faite entre dissolutions par voie de liquidation et dissolu-

tions par voie de fusion. Ensuite, il n'est pas sans intérêt de noter également les réductions de capital, qui sont des manifestations aussi fréquentes de la perte d'avoir social. Ces indications se trouveront dans les tableaux détaillés, mais ne seront pas reprises dans le tableau récapitulatif, consacré aux seules émissions;

2° *Méthodes de relevé*: En ce qui concerne les constitutions de sociétés et les augmentations de capital, les relevés continueront à être faits uniquement dans les annexes du *Moniteur Belge*, qui constituent un document absolument complet à cet égard. Une difficulté ne se présente que pour les primes d'émissions, qui ne sont généralement pas mentionnées dans les actes: en vue de les déterminer, on aura recours aux prospectus d'émission et aux journaux financiers chaque fois que l'opération (constitution de société ou augmentation de capital) porte sur cinq millions de francs au moins. La plus grande partie des primes pourra ainsi être relevée, les opérations en dessous de cinq millions de francs n'ayant représenté de 1927 à 1929 que 15 p. c. de l'ensemble des capitaux, alors qu'elles se rapportent à 82,5 p. c. des sociétés. Les primes relevées sont les primes brutes, sans déduction aucune pour les frais d'émission.

Nous avons toujours mis nos lecteurs en garde au sujet de l'exactitude de nos statistiques d'émissions d'obligations. On sait que la publication au *Moniteur Belge* n'est obligatoire que dans le cas d'émission ou de vente publique en Belgique; beaucoup d'opérations, notamment les émissions de sociétés belges à l'étranger, peuvent nous échapper si nous ne recourons pas à d'autres sources. C'est précisément ce que nous comptons faire dorénavant: nous enregistrerons tous les emprunts obligataires signalés par la presse et les prospectus d'émission ou dont nous aurions connaissance par des renseignements particuliers. **Le tableau se référant aux émissions de sociétés belges et congolaises et non aux émissions sur le marché belge**, les obligations placées à l'étranger seront dorénavant comprises dans le relevé; la part réservée aux marchés étrangers sera éventuellement inscrite en note, des indications plus détaillées sur ces opérations étant données dans les chroniques sur la situation économique de la Belgique.

Rappelons que les emprunts des pouvoirs publics et des organismes d'utilité publique, tel que le Crédit Communal, ne sont pas relevés dans ces tableaux. On sait d'ailleurs que les emprunts du Crédit Communal et des Communes font l'objet d'une statistique spéciale; celle-ci sera également révisée d'ici peu de temps, de manière à renseigner tous les emprunts des pouvoirs publics belges; l'on aura ainsi aisément une vue d'ensemble sur toutes les émissions belges, qu'elles se fassent en Belgique ou à l'étranger.

Le tableau intitulé dorénavant « recours des pouvoirs publics et des organismes d'utilité publique à l'emprunt » sera divisé en deux parties. La première comprendra les emprunts directs des pouvoirs publics; y sont recensées les émissions effectuées par l'Etat belge,

les provinces, les communes, la colonie et les organismes d'utilité publique tels que: le Crédit Communal de Belgique, la Société Nationale des Chemins de fer belges, la Société Nationale des Chemins de fer vicinaux, la Société Nationale des Habitations à bon marché. Les émissions à l'étranger sont comprises. Il n'est tenu aucun compte des amortissements. Les opérations du dernier mois sont identifiées en note, avec leurs principales caractéristiques. La deuxième partie du tableau se rapportera au Crédit Communal de Belgique et contiendra les mêmes indications que précédemment. Nous tenons à faire remarquer que, dorénavant, les emprunts du Crédit Communal sur le marché figureront dans les emprunts directs des pouvoirs publics, tandis que jusqu'à présent ils n'étaient renseignés qu'en note. Il y aura donc double emploi avec les prélèvements sur compte au Crédit Communal pour dépenses extraordinaires: ceci se justifie cependant par le fait que la première partie du tableau se réfère à des opérations sur titres, tandis que la seconde a pour objet des opérations bancaires.

Les relevés renseignent le nominal des emprunts obligataires des sociétés, sans égard aux taux d'émission.

Les statistiques relatives à la mortalité des sociétés sont établies, comme précédemment, d'après le *Moniteur Belge*. Les réductions de capital y paraissent sans aucune exception; par contre, il a déjà été démontré ici (1) que des sociétés disparaissent sans publier d'acte de liquidation; à *fortiori* il est inutile de chercher trace de ces dispositions dans d'autres documents. Toutefois, ce risque est réduit par le fait que nous enregistrons les actes de mise en liquidation, non les actes de clôture de la liquidation. Cette situation est la meilleure, tant au point de vue économique qu'au point de vue statistique, car la société est supprimée dès qu'elle cesse toute activité normale. Le cas de fusions mis à part, il n'est pas possible de déterminer dans quelle mesure les liquidations s'accompagnent de remboursements ou se bornent à constater la perte du capital social.

3. *Date du recensement*: Jusqu'à présent, toutes les opérations étaient recensées dans le mois de la parution de l'acte aux annexes du *Moniteur Belge*. Dorénavant, grâce à l'emploi d'un jeu de fiches, les opérations seront recensées, en principe, à la date de l'acte constitutif ou de l'acte d'augmentation de capital, c'est-à-dire, au moment où la loi exige que les fonds soient faits. Toutefois, lorsque les titres sont pris fermes par des banques en vue de les rétrocéder aux anciens actionnaires ou d'en faire l'émission publique, il a paru juste, au point de vue économique, de tenir compte de la date effective d'émission: l'opération sera recensée à la date d'ouverture de la souscription publique. Si le paiement se fait par tranches, chaque tranche sera inscrite à sa date lorsqu'il s'agit d'opérations de vingt millions de francs au moins, sinon, à la date du premier versement. Dans les colonnes « nom-

(1) Cfr « Bulletin » n° 6, vol. I, 1930, pp. 206 et suivantes.

bre d'opérations », les versements par tranches ne seront cependant inscrits que la première fois. En cas d'augmentation, le capital ancien ne sera aussi recensé qu'une fois. La vérification de la date effective d'émission ne se fera toutefois que pour les opérations de cinq millions de francs au moins.

Si, exceptionnellement, une opération ne parvient à notre connaissance qu'après la publication du tableau mensuel dans lequel elle doit rentrer, elle sera retenue pour le tableau annuel. Il serait de mauvaise méthode de corriger une erreur tel mois par une erreur en sens opposé le mois suivant.

II. — La statistique du rendement des sociétés anonymes belges et congolaises.

Notre statistique du rendement des sociétés anonymes belges ne subira pas de modifications dans sa présentation : il n'y a d'exception à faire que pour le classement par ordre d'importance du capital versé : ici la dernière classe « sociétés de plus de 20 millions de capital » sera subdivisée en trois classes : de 20 à 50 millions, de 50 à 100 millions et de plus de 100 millions. Plusieurs améliorations ont, par contre, été apportées à la technique du relevé.

La situation est ici très différente de ce qu'elle est pour les émissions : chaque année le relevé porte sur les mêmes sociétés, auxquelles s'ajoutent un certain nombre de nouvelles entreprises. Il paraît utile, dans ces conditions, pour permettre des comparaisons entre mois correspondants d'années successives, d'assurer une place permanente à chaque société à deux points de vue :

1. Chaque société doit toujours rentrer dans la même rubrique du tableau détaillé :

2. Chaque société doit, d'année en année, avoir son bilan relevé dans les statistiques du même mois. La date la plus favorable, en vue des comparaisons avec le marché des capitaux, est celle à laquelle les coupons sont normalement mis en paiement. Si cette date n'est pas connue, celle de l'assemblée générale qui approuve le bilan paraît la plus indiquée.

La méthode de travail actuellement en vigueur ne répond à aucun de ces desiderata : les relevés se font d'après la date de publication des bilans aux annexes du *Moniteur Belge* et celle-ci peut varier d'une année à l'autre. D'autre part, chaque fois qu'un bilan paraît, son attribution à telle ou telle catégorie est déterminée par l'employé recenseur, sans égard aux attributions faites les années précédentes.

Dorénavant, ces inconvénients seront évités par un système de fiches permanentes. Toute société recevra, cette année ou lorsque son bilan paraîtra la première fois, une affectation définitive à une rubrique déterminée et sera classée dans un mois déterminé, celui du paiement des coupons (ou dans deux mois si le coupon est semestriel) ; ces affectations ne seront modifiées que si l'objet social change ou si la date normale de paiement des coupons est déplacée. Ainsi, les comparaisons de mois correspondants porteront sur des éléments aussi permanents que possible ; assurer une comparabi-

lité adéquate dans une statistique globale est cependant impossible, à raison des disparitions et des créations de sociétés.

En cas de coupons semestriels, la moitié du capital rémunéré sera recensée chaque fois, de manière à ne pas fausser les totaux annuels.

C'est surtout pour le recensement de la dette obligataire et des intérêts d'obligations qu'un recensement par fiches permanentes s'imposait. Nous avons souvent constaté que le seul recensement dans les annexes du *Moniteur Belge* était extrêmement imparfait : la dette obligataire ne figure pas toujours séparément au bilan, le paiement des coupons d'intérêt se fait souvent avant bilan et ne figure pas dans le compte de profits et pertes. De plus, les paiements sont relevés à la date de publication des bilans, qui n'a aucun rapport avec celle du paiement des intérêts.

La fiche permanente permettra de remédier à ces inconvénients, sans toutefois assurer un relevé aussi complet que pour les actions et les bénéfices, qui ressortissent d'un bilan et d'un compte de profits et pertes dont la publication est obligatoire. Grâce au système adopté, l'agent recenseur disposera chaque mois :

1° Des fiches établies au début (c'est-à-dire actuellement) au moyen de la cote de la bourse, du « Recueil financier », etc. ;

2° Des fiches établies lors de l'émission d'un emprunt pour le calcul de la statistique des émissions ; celles-ci sont conçues de manière à servir ensuite pour les rendements ;

3° Des fiches établies chaque fois que l'existence d'un emprunt est constatée par le bilan ou le compte de profits et pertes.

A l'occasion de chaque relevé mensuel, toutes les fiches inscrites au mois envisagé seront examinées ; si les bilans ne donnent pas d'indications précises, le montant restant en circulation et les intérêts seront déterminés en recourant aux autres sources d'information et aux stipulations principales de l'emprunt, inscrites sur la fiche lors de l'émission. Nous sommes assurés ainsi qu'un emprunt ne cessera d'être relevé que lorsqu'il sera éteint, lorsqu'il aura été converti ou remboursé anticipativement, ou lorsque le paiement des intérêts en aura été suspendu.

Les intérêts relevés sont les intérêts nominaux, que l'impôt soit à charge de l'obligataire ou de l'emprunteur.

Il y a lieu de remarquer que les obligations recensées chaque mois ne seront plus celles des sociétés dont les bénéfices sont relevés en même temps ; il n'y a plus aucune correspondance, actions et obligations étant relevées d'après la date des coupons respectifs. Dans le cas, assez fréquent, de coupons semestriels d'obligations, la moitié du principal sera recensée chaque mois, de manière à ce que le total annuel des obligations existantes ne soit pas faussé.

Les relevés ne comprennent pas les intérêts payés par le Crédit Communal, la Société Nationale des Chemins de fer Belges, la Société Nationale des Che-

mins de fer Vicinaux, la Société Nationale des Habitations à Bon Marché, ni d'autres organismes d'utilité publique. Ceux-ci seront publiés à l'occasion de l'examen des chiffres récapitulatifs annuels.

Les chiffres relatifs aux sociétés congolaises (anonymes et à responsabilité limitée) sont inclus dans nos relevés, car il s'agit, au point de vue économique, d'une activité aussi belge que celle des sociétés constituées sous l'empire de la loi belge.

Les sociétés en liquidation ne figurent pas dans le tableau des rendements. Il en est de même des sociétés ayant exploité en Russie et bénéficiant d'un régime légal spécial.

Dispositions transitoires.

Les derniers relevés faits selon la méthode ancienne sont ceux de décembre 1930, publiés le 25 janvier 1931.

Avant de publier les relevés de janvier 1931 selon la méthode nouvelle, il sera nécessaire de publier des tableaux intercalaires: ceux-ci comprendront les émissions faites en 1930 et publiées en janvier 1931, ainsi que les rendements de sociétés ayant publié leur bilan en janvier 1931, les dividendes étant payés en décembre.

Il nous faut également attirer l'attention sur le fait que les tableaux publiés le 25 de chaque mois pour le mois précédent devront être momentanément retardés d'un mois. Il est difficile de déterminer « a priori » à quel moment on peut considérer que tous les bilans relatifs à un mois donné sont publiés; l'expérience seule nous le dira. Nous espérons donc que, d'ici quelques mois, il sera possible de revenir à une publication plus rapide des résultats.

CHRONIQUE

Les acceptations de banque sur les marchés internationaux.

Les acceptations de banque pour compte de tiers sont une des principales spécialités du marché de Londres.

Avant la guerre, les banques anversoises traitaient d'importantes affaires de ce genre, spécialement pour l'Amérique du Sud: les traites à 90 jours sur la Belgique y étaient toujours demandées. Mais, malgré la stabilité de notre devise, ce genre d'affaires est loin d'avoir repris son importance ancienne. Nous ne sommes pas seuls dans ce cas: les remboursements sur Paris n'ont pas davantage repris leur volume d'avant-guerre.

Par contre, à New-York, les acceptations pour compte de négociants étrangers gagnent chaque année en importance et elles sont considérées comme un genre très intéressant d'activité, laissant des bénéfices sérieux.

Les banques américaines spécialisées dans cette branche ne traitent pas seulement pour les exportations et les importations, dans lesquelles les Etats-Unis sont intéressés, mais aussi pour financer le mouvement des marchés entre pays étrangers. Mais elles exigent que les transactions soient visées sur l'effet en termes suffisamment précis pour ne pas laisser de doute sur la nature commerciale de l'opération. Sans cette précaution, les traites ne sont pas admissibles au réescompte à la Federal Reserve Bank.

On sait qu'à Paris des efforts sont faits pour ranimer le marché des acceptations de banque pour

compte d'autrui: à la suite d'une initiative d'origine belge, une banque spéciale d'acceptations y a été constituée, à laquelle la Banque de France a assuré son appui.

A plusieurs reprises, la Banque Nationale a attiré l'attention de nos banques sur l'intérêt qu'il y a à reprendre ce genre d'affaires. Malheureusement, les Etats de l'Amérique du Sud avec lesquels nos transactions de cette nature étaient les plus importantes, traversent en ce moment des difficultés qui n'atteignent pas seulement leurs affaires commerciales mais, pour plusieurs d'entre eux, ont ébranlé leur change et cette situation n'est pas de nature à faciliter le remboursement de banque.

ERRATUM

Bulletin N° 9, vol. II, 5^e année.

« Le Trust des Allumettes »

In fine, lire:

Aux sommes énoncées ci-dessus, il faut ajouter 105 millions de dollars d'obligations, de sorte que la capitalisation totale du concern doit être de 570 millions. Le 31 décembre, elle était de 113 millions de dollars. Elle a donc quintuplé en cinq ans et les capitaux investis ont donné un rendement moyen de 5,3 p. c.

En six ans, les sociétés de M. Kreuger ont émis, sur le marché international des capitaux, un total de 432 millions de dollars.

BOURSE DE BRUXELLES

MARCHE DES CHANGES

Tandis que sur plusieurs places étrangères, notamment à Paris, New-York, Amsterdam et Zurich, le change sur Londres est en notable reprise depuis quelques jours déjà, sur notre marché, la livre n'a marqué aucun progrès durant la quinzaine écoulée. Le cours s'est tenu presque constamment au-dessous de 34,83. Les offres, sans être très nombreuses, ont cependant, dans l'ensemble, été suffisantes pour permettre au marché d'importer à différentes reprises des quantités plus ou moins importantes d'or de Londres.

Les changes étrangers, qui se sont alourdis vis-à-vis de la livre, ont subi sur notre place un recul proportionnel. C'est ainsi que le franc français, qui cote actuellement à Londres 123,98 contre 123,87 précédemment, est descendu de 28,1145 à 28,0945. Le dollar vaut 7,16525 au lieu de 7,1730, fléchissement qui correspond, en majeure partie, à son repli de 4,8543 à 4,8602 sur le marché anglais. Le florin, entraîné sur ce même marché de 12,0670 à 12,10, s'est vu refouler sur le nôtre de 2,8859 à 2,8777. La devise suisse, qui dépassait encore il y a deux semaines sa parité-or (138,77), se trouve, depuis plusieurs jours déjà, au-dessous de 138,50. Elle a rétrogradé, en le même laps de temps, à Londres, de 25,085 à 25,15.

Le reichsmark, après avoir fléchi de 170,59 à 170,36, est revenu à 170,45. Le recul de la lire italienne est resté limité de 37,55 à 37,52. Au groupe des couronnes scandinaves, seule la couronne suédoise s'est affaiblie; elle cote actuellement 191,90 contre 192,04. La couronne norvégienne vaut, comme il y a quinze jours, 191,65 et le change sur Copenhague est passé de 191,70 à 191,75. La tendance de la devise espagnole s'est à nouveau alourdie; le cours est tombé, sans opposer beaucoup de résistance, de 76 à 73.

La physionomie du marché des devises livrables à terme, ne s'est guère modifiée d'une quinzaine à l'autre. Le déport que subit la livre à trois mois a été presque invariablement à 2 centièmes de belga environ. Le déport du franc français, pour la même période, est en léger recul, à savoir de 0,016 à 0,01 de belga.

L'argent à court terme a été généralement abondant. Le taux des prêts au jour le jour n'a pas dépassé 1/4 p. c. en moyenne. Le marché reste acheteur d'escompte; néanmoins, le taux des belles acceptations s'est maintenu à 2 3/8 p. c.

MARCHE DES TITRES

Comptant.

L'ensemble du marché du comptant s'est montré plus actif durant cette dernière quinzaine, encore que le volume des échanges soit demeuré réduit.

Toute la cote a bénéficié des dispositions meilleures qui se sont fait jour, et les cours s'inscrivent généralement en hausse appréciable au 3 février par rapport au 19 janvier, comme on en jugera à la lecture du tableau comparatif ci-après :

Aux **rentes** : 3 p. c. Dette Belge 2^e série, 80,50-80,80; 5 p. c. Restauration Nationale, 100,05-100,20; 5 p. c.

Intérieur à primes, 522,50-518; 6 p. c. Emprunt de Consolidation 1921, 103,80-104,15; 5 p. c. Dommages de Guerre 1922, 281-269; 5 p. c. Dommages de Guerre 1923, 554,75-553,50; 6 p. c. Association Nationale des Industriels et Commerçants se répète à 104; 3 p. c. Annuités, 80,10-80,95.

Aux **assurances et banques** : Banque du Congo Belge, 1855-1815, Banque Belge pour l'Étranger, 1010-960; Banque de Bruxelles, 850-845; Banque Nationale de Belgique, 3035-3000; part de réserve Société Générale de Belgique, 7025-6850.

Aux **entreprises mobilières, hypothécaires et hôtelières** : part de fondateur Crédit Foncier d'Extrême-Orient, 21450-19925; Crédit Foncier et Immobilier Sud-Américain, 2135-2050; action de dividende Hypothécaire Belge-Américaine, 13500-13100.

Aux **chemins de fer et canaux** : action de dividende Braine-le-Comte à Gand, 5075-5050; action privilégiée 6 p. c. Société Nationale des Chemins de fer belges, 563-576, part de fondateur Congo, 9275-8500; action de jouissance Welkenraedt, 24125-24150.

Aux **tramways, chemins de fer économiques et vicinaux** : action de dividende Alexandrie, 3350-3100; action de dividende Bruxellois, 6325-5875; action de dividende Pays de Charleroi, 1045-1010; 1/100^e part de fondateur Rosario, 1420-1240.

Aux **tramways et électricité (Trusts)** : Bangkok, 1235-1155; part sociale Compagnie Belge de Chemins de fer et d'Entreprises, 1275-1185; action de capital Electrolab, 3710-3425; part de fondateur Electrorail, 4525-4200; Engetra, 580-520; action ordinaire Tientsin, 3025-2860; action ordinaire Sofina, 18350-17100.

Aux **entreprises de gaz et d'électricité** : action ordinaire Société Générale Belge de Distributions Electriques, 18025-17500; action de jouissance Electricité Anversoise, 3790-3600; 1/10^e part de fondateur Electricité du Borinage, 3750-3300; part de fondateur Bruxelloise d'Electricité, 10400-8950; action de dividende Electricité de l'Escaut, 7725-7450; 1/100^e part de fondateur Intercommunale Belge d'Electricité, 3640-3260; 1/10^e part de fondateur Electricité du Nord de la Belgique, 7856-7000; part de fondateur Gaz et Electricité du Hainaut, 10250-8900.

Aux **industries métallurgiques** : Baume et Marpent, 3250-3075; action de capital Fabrique de fer de Charleroi, 2100-2350; Forges de Clabecq, 26525-26900; Cockerill, 1590-1530; Ougrée-Marihaye, 3560-3440; Forges de la Providence, 9450-9100; Thy-le-Château, 6100-6050.

Aux **charbonnages** : Bonne-Espérance et Batterie, 3600-3825; Gosson-Lagasse, 1845-2400; Gouffre, 18725-20950; Hornu et Wasmes, 5175-5450; Maurage, 10575-10750; Nord de Gilly, 14000-15150; Wérister, 6875-7025.

Aux **zincs, plombs et mines** : 1/20^e part de fondateur Aljustrel, 163-195; Asturienne des Mines, 407,50-345; part sociale Overpelt-Lommel et Corphalie, 665-655; 1/10^e action Vieille-Montagne, 2340-2065.

Aux glaceries et verreries : Auvelais, 15050-15625; Moustier-sur-Sambre, 15100-15275; Saint-Roch, 25050-17800; part sociale Industrie Mécanique du Verre, 575-550; action de jouissance Libbey-Owens, 4975-5000; Val-Saint-Lambert se répète à 1800.

Aux industries de la construction : Carrières Unies de Porphyre, 4500-4390; action ordinaire Ciments de Visé, 3000-2975; part de fondateur Merbes-Sprimont, 5050-4875.

Aux industries textiles et soieries : action de dividende Etablissements Américains Gratry, 3350-3190; La Lainière à Verviers, 1660-1550; Linière La Lys, 11800-11525; action privilégiée Soie Viscose, 1400-1200.

Aux produits chimiques : part sociale Fabrique Nationale de Produits Chimiques et Explosifs, 1235-1210; part de fondateur Industries Chimiques, 3110-2875; action de capital Sidac, 4325-4100; part sociale Union Chimique Belge, 1540-1690.

Aux valeurs coloniales : fondateur Auxiliaire Chemins de fer Grands Lacs, 4325-4100; Ciments du Katanga, 4900-4600; action privilégiée Katanga, 47900-44900; action ordinaire idem, 40150-36300; action privilégiée Union Minière du Haut-Katanga, 4515-4000.

Aux valeurs de plantations caoutchoutières : part de fondateur Fauconnier et Posth, 750-700; part de fondateur Hallet, 2160-2100.

A l'alimentation : action de capital Compagnie Industrielle Sud-Américaine, 6550-6625; Moulins La Royale, 1945-1940; Moulins des Trois-Fontaines, 4280-4325.

Aux brasseries : Brasserie de Haecht, 1450-1410; Brasserie Les Peupliers, 650-645.

Aux industries diverses : Bougies de la Cour, 975-1020; 1/9^e action ordinaire Anciens Etablissements De Naeyer, 5525-5275; Imprégnation des Bois, 4350-4800.

Aux papeteries : Papeteries de Belgique, 332,50-317,50; Papeteries de Saventhem, 1530-1450.

Aux pétroles : Nafta, 900-780; Pétrifina, 812,50-720.

Aux sucreries : part sociale Sucrerie et Raffinerie de Pontelongo, 1450-1400; action de capital Sucrerie et Raffinerie en Roumanie, 2300-2110.

Aux actions étrangères : Nitrate Railway Cy, 437,50-401; part de fondateur Banque Agricole d'Egypte, 100000-98000; action de dividende Cairo-Héliopolis, 4312,50-3725; Chade, 10900-10030; Sévillane d'Electricité, 2520-2305; part bénéficiaire Electricité et Gaz du Nord, 18225-16750; Electricité de Paris, 24400-24250; Aciéries de Micheville, 1805-1645; part de fondateur Huileries de Deli, 1970-1930; part de fondateur Palme-raies de Mopoli, 6550-6325; Arbed, 6100-6050.

Terme.

Aljustrel, 221,25-198,75; Banque de Paris et des Pays-Bas, 3310-3030; Barcelona Traction 857,50-772,50; Brazilian Traction, 871,25-820; action de capital Buenos-Ayres, 247,50-202,50; action de dividende idem, 218,75-167,50; Héliopolis, 2010-1810; action ordinaire Hydro-Electric Securities, 912,50-835; action privilégiée Sidro, 1207,50-1065; Soie de Tubize, 377,50-245.

STATISTIQUES

MARCHÉ DE L'ARGENT A BRUXELLES.

I. — Taux officiels et taux « hors banque » (escompte et prêts).

DATES	Taux officiels (B. N. de B.)			Taux « hors banque »		Taux du « call money »	
	escompte d'acceptat. et de traites domiciliées	escompte de traites non domic. et de promesses	prêts et avances sur fonds publics nationaux	papier commercial	papier- financier	en com- pensation	marché
<i>a) La dernière quinzaine :</i>							
21 janvier 1931	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
22 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
23 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
24 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,625	0,625
26 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,875	1,—
27 —	2,50	3,—	3,50	2,375	2,75	0,75	1,—
28 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	0,875	1,—
29 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
30 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,—	1,—
31 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,375	1,375
2 février	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,25	1,25
3 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,25	1,25
4 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	1,25	1,25
5 —	2,50	3,—	3,50	2,375	—	—	—
<i>b) Les derniers mois (1) :</i>							
1928.....	4,25	4,75	5,75	4,0555	4,2764	2,6586	2,7813
1929.....	4,35	4,85	5,85	4,3018	5,1545	2,8324	2,8473
1930.....	2,95	3,45	4,12	2,7807	3,1910	1,6421	1,5903
1929 Novembre.....	4,50	5,—	6,—	4,5652	5,531	2,283	2,342
Décembre.....	4,50	5,—	6,—	4,4018	5,50	2,475	2,504
1930 Janvier.....	3,50	4,—	5,—	3,4014	4,3125	1,452	1,590
Février.....	3,50	4,—	5,—	3,4141	4,25	2,635	2,588
Mars.....	3,50	4,—	5,—	3,310	4,208	2,447	2,553
Avril.....	3,50	4,—	5,—	3,331	4,—	2,380	2,385
Mai.....	3,—	3,50	4,—	2,870	3,071	1,692	1,745
Juin.....	3,—	3,50	4,—	2,777	2,917	1,608	1,641
Juillet.....	3,—	3,50	4,—	2,7825	2,9375	1,550	1,605
Août.....	2,50	3,—	3,50	2,4375	2,625	1,073	1,073
Septembre.....	2,50	3,—	3,50	2,3918	2,60	0,885	0,899
Octobre.....	2,50	3,—	3,50	2,2662	2,4844	0,968	1,009
Novembre.....	2,50	3,—	3,50	2,0450	2,2500	1,—	1,045
Décembre.....	2,50	3,—	3,50	2,3425	2,6363	1,394	1,572
1931 Janvier.....	2,50	3,—	3,50	2,375	2,741	1,091	1,144

Taux des reports (Caisse Générale de Reports) au 5 février 1931 } sur les valeurs au comptant .. 5 %
} sur les valeurs à terme 4,50 %

(1) Les chiffres annuels sont des moyennes; les chiffres mensuels sont les taux officiels à la fin de chaque mois ou des moyennes mensuelles en ce qui concerne les taux « hors banque » et les taux du « call money ».

II. — Taux des dépôts en banque au 5 février 1931.

BANQUES	Compte à vue	Compte de quinzaine	Compte à préavis de 15 jours	Compte de dépôts à :						
				1 mois	3 mois	6 mois	1 an	2 ans	3 ans	5 ans
Société Générale.....	1,—	2,25	—	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Banque de Bruxelles.....	1,—	2,25	2,25	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Caisse de Reports.....	1,—	2,29	—	2,35	2,50	2,50	2,50	2,50	—	—
Algemeene Bankvereniging en Volksbank van Leuven	1,—	2,25	—	2,35	2,50	2,50	—	—	—	—
Société Nationale de Cré- dit à l'Industrie.....	—	—	—	—	2,75	3,—	3,25	3,50	3,50	3,50

Taux des dépôts sur livrets à la Caisse d'Epargne sous la garantie de l'Etat: 3 p. c. jusqu'à 20.000 francs;
2 p. c. pour le surplus.

MARCHE DES CHANGES.

I. — Cours quotidiens des changes à Bruxelles.

DATES 1931	LONDRES 1 £ = 35 belgas	PARIS 100 fr. = 28,173 b.	NEW-YORK (câble) 1 \$ = 7,19193 b.	AMSTERDAM 100 fl. = 289,086 b.	GENÈVE 100 fr. = 138,77 b.	MADRID 100 P. = 138,77 b.	ITALIE 100 lire = 37,852 b.	STOCKHOLM 100 cr. = 192,736 b.	OSLO 100 cr. = 192,736 b.	COPENHAGUE 100 cr. = 192,736 b.	PRAGUE 100 Kb = 21,508 b.	MONTRÉAL 1 \$ = 7,19193 b.	BERLIN 100 M. = 171,321 b.	VIENNE 100 sch. = 101,20 b.	VARSOVIE 100 zl. = 80,68 b.	BUDAPEST 100 pengö = 125,79 b.	LETTONIE 100 Lat = 138, 7702 b.
21-1.....	34,8275	28,1125	7,17625	288,61	138,83	75,55	37,5625	192,05	191,675	191,80	21,25	7,15	170,49	100,85	80,30	125,325	138,05
22-1.....	34,823	28,1035	7,17425	288,525	138,79	76,—	37,55	192,04	191,65	191,70	21,235	7,1535	170,59	100,85	80,30	125,30	138,05
23-1.....	34,8225	28,1145	7,173	288,59	138,785	74,75	37,545	192,025	191,625	191,725	21,2375	7,153	170,50	100,85	80,375	125,25	138,05
26-1.....	34,835	28,1175	7,176	288,61	138,81	74,95	37,565	192,10	191,675	191,80	21,2375	7,159	170,54	100,825	80,40	125,15	138,10
27-1.....	34,8295	28,108	7,1735	288,485	138,78	73,55	37,555	192,025	191,70	191,775	21,235	7,155	170,47	100,80	80,30	125,20	138,10
28-1.....	34,8275	28,11	7,1718	288,33	138,75	74,—	37,5375	192,—	191,75	191,77	21,2325	7,16	170,36	100,85	80,40	125,20	138,10
29-1.....	34,821	28,1055	7,17125	288,30	138,69	73,35	37,5325	191,94	191,65	191,775	21,225	7,159	170,36	100,825	80,325	125,20	138,10
30-1.....	34,8295	28,104	7,172	288,375	138,68	73,—	37,54	192,025	191,65	191,85	21,225	7,156	170,46	100,90	80,40	125,20	138,10
2-2.....	34,832	28,1135	7,1727	288,22	138,57	73,05	37,55	192,05	191,70	191,825	21,225	7,1565	170,46	100,825	80,425	125,10	138,10
3-2.....	34,83	28,11	7,1705	288,15	138,52	73,—	37,5475	192,025	191,70	191,80	21,2275	7,16	170,49	100,875	80,30	125,20	138,10
4-2.....	34,8345	28,1045	7,169	287,99	138,49	72,70	37,545	192,025	191,775	191,85	21,2225	7,1585	170,55	100,80	80,40	125,15	138,05
5-2.....	34,8255	28,1025	7,168	288,—	138,495	72,375	37,535	191,90	191,75	191,75	21,22	7,155	170,51	100,80	80,35	125,10	138,05

II. — Moyennes annuelles et mensuelles des changes à Bruxelles.

	Londres	Paris	New-York (câble)	Amsterdam	Genève	Madrid	Italie	Stockholm	Berlin	Vienne
1929.....	34,902	28,142	7,1859	288,59	138,55	105,48	37,612	192,50	171,09	101,03
1930.....	34,844	28,126	7,1662	288,25	138,89	83,72	37,534	192,46	170,95	101,03
1929 Novembre.....	34,867	28,150	7,1485	288,48	138,64	99,77	37,426	192,11	171,—	100,57
1929 Décembre.....	34,862	28,133	7,1418	288,20	138,83	98,50	37,390	192,59	171,—	100,51
1930 Janvier.....	34,934	28,192	7,1742	288,64	138,83	94,12	37,546	192,65	171,36	100,91
1930 Février.....	34,897	28,105	7,1779	287,84	138,48	91,03	37,577	192,58	171,35	101,05
1930 Mars.....	34,883	28,071	7,1730	287,69	138,78	88,68	37,571	192,68	171,13	101,07
1930 Avril.....	34,839	28,069	7,1634	287,94	138,83	89,49	37,550	192,57	170,99	100,99
1930 Mai.....	34,821	28,102	7,1647	288,18	138,69	87,66	37,562	192,28	170,98	100,99
1930 Juin.....	34,819	28,121	7,1658	288,06	138,80	84,36	37,540	192,42	170,93	101,08
1930 Juillet.....	34,808	28,142	7,1537	287,83	138,98	82,39	37,477	192,33	170,74	101,08
1930 Août.....	34,829	28,130	7,1507	288,10	139,04	77,83	37,458	192,30	170,83	101,06
1930 Septembre.....	34,854	28,158	7,1688	288,81	139,14	76,84	37,543	192,64	170,80	101,21
1930 Octobre.....	34,843	28,134	7,1708	288,98	139,26	74,16	37,546	192,56	170,70	101,15
1930 Novembre.....	34,829	28,163	7,1716	288,58	139,03	80,81	37,535	192,42	170,91	100,99
1930 Décembre.....	34,770	28,130	7,1592	288,30	138,87	77,28	37,501	192,09	170,70	100,83
1931 Janvier.....	34,819	28,121	7,1721	288,54	138,85	74,73	37,543	191,96	170,51	100,80

III. — Change à terme. (Report « R » ou déport « D » exprimés en belgas.)

DATES	POUR 1 £...		POUR 100 FR. FR.		POUR 1 \$		POUR 100 FLORINS	
	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur	acheteur	vendeur
<i>A 1 mois :</i>								
21 janvier 1931.....	D 0,008	D 0,006	D 0,008	D 0,004	D 0,0030	D 0,0010	pair	R 0,0125
22 —.....	D 0,008	D 0,006	D 0,008	D 0,004	D 0,0020	D 0,0010	—	pair
23 —.....	D 0,011	—	D 0,009	—	D 0,0025	—	—	pair
24 —.....	—	D 0,010	—	D 0,009	—	D 0,0015	pair	—
26 —.....	D 0,011	—	—	D 0,009	—	D 0,0015	—	R 0,025
27 —.....	D 0,009	—	—	D 0,008	D 0,0020	—	pair	—
28 —.....	D 0,008	D 0,007	D 0,008	D 0,006	D 0,0010	pair	R 0,025	—
29 —.....	D 0,009	—	D 0,008	—	—	pair	R 0,050	—
30 —.....	D 0,008	—	D 0,008	—	—	D 0,0003	R 0,050	—
31 —.....	—	D 0,008	—	D 0,008	—	D 0,0005	R 0,050	—
2 février.....	D 0,011	D 0,009	D 0,012	D 0,008	pair	D 0,0010	R 0,050	—
3 —.....	D 0,013	D 0,011	D 0,008	D 0,006	D 0,0010	D 0,0005	R 0,075	—
4 —.....	D 0,012	D 0,010	D 0,006	D 0,004	R 0,0005	R 0,0015	R 0,075	—
5 —.....	D 0,008	D 0,006	D 0,006	D 0,004	R 0,0010	R 0,0020	R 0,075	—
<i>A 3 mois :</i>								
21 janvier 1931.....	D 0,020	D 0,018	D 0,016	D 0,012	D 0,0040	D 0,0025	pair	R 0,0125
22 —.....	D 0,020	D 0,018	D 0,014	D 0,010	D 0,0040	D 0,0030	D 0,0125	pair
23 —.....	D 0,022	—	D 0,014	—	D 0,0045	—	—	—
24 —.....	—	D 0,022	—	D 0,015	—	D 0,0035	pair	—
26 —.....	D 0,025	—	—	D 0,015	—	D 0,0035	—	R 0,025
27 —.....	D 0,023	—	—	D 0,014	D 0,0035	—	pair	—
28 —.....	D 0,024	D 0,022	D 0,016	D 0,012	D 0,0010	pair	R 0,05	R 0,10
29 —.....	D 0,024	—	D 0,018	—	—	pair	R 0,05	—
30 —.....	D 0,024	—	D 0,016	—	—	D 0,0003	R 0,05	—
31 —.....	—	D 0,024	—	D 0,024	—	D 0,0005	R 0,05	—
2 février.....	D 0,028	D 0,026	D 0,020	D 0,015	D 0,0020	D 0,0010	R 0,10	—
3 —.....	D 0,027	D 0,025	D 0,020	D 0,015	D 0,0020	D 0,0010	R 0,15	—
4 —.....	D 0,026	D 0,022	D 0,012	D 0,008	R 0,0010	R 0,0020	R 0,15	—
5 —.....	D 0,020	D 0,016	D 0,010	D 0,008	R 0,0030	R 0,0050	R 0,15	—

INDICES DES PRIX EN BELGIQUE.

Indices simples des prix de détail (d'après le « Moniteur belge »).

(Base: avril 1914, indice 100).

DATES	Anvers	Bruxelles	Gand	Liège	Pour le royaume	
					en fr.-pap.	en fr.-or (1)
					Année 1929	
{ plus haut	945	952	890	894	897	129
{ plus bas	897	909	852	851	856	123
{ moyenne	919	928	869	870	875	126
Année 1930						
{ plus haut	942	951	889	891	895	129
{ plus bas	890	908	833	841	859	124
{ moyenne	911	925	859	861	874	126
1929 15 novembre	943	951	889	894	897	129
15 décembre	945	952	890	894	897	129
1930 15 janvier	942	951	889	891	895	129
15 février	935	944	882	883	890	128
15 mars	919	934	868	869	879	127
15 avril	904	924	858	854	870	125
15 mai	900	917	852	851	867	125
15 juin	900	917	850	850	866	125
15 juillet	907	920	854	854	869	125
15 août	908	921	856	858	872	126
15 septembre	910	922	857	861	874	126
15 octobre	909	923	855	860	875	126
15 novembre	908	922	850	858	872	126
15 décembre	890	908	833	841	859	124
1931 15 janvier	871	893	817	823	846	122

Indices des prix de gros.

DATES	Belgique (Revue du Travail) Base : avril 1914		Angleterre (B. of Trade) Base : 1913	Allemagne (Officiel) Base : 1913	Etats-Unis (B. of Labor) Base : 1926 (2)
	francs-papier	francs-or (1)			
Année 1928					
{ plus haut	855	123	144	142	100
{ plus bas	830	120	138	138	96
{ moyenne	843	122	140	140	98
Année 1929					
{ plus haut	869	125	140	140	98
{ plus bas	823	119	132	134	94
{ moyenne	851	123	136	137	96
1929 Octobre	838	121	136	137	96
Novembre	834	120	134	135	94
Décembre	823	119	132	134	94
1930 Janvier	808	116	131	132	93
Février	791	114	128	129	92
Mars	774	112	124	126	91
Avril	777	112	124	127	91
Mai	774	112	122	126	89
Juin	750	108	121	124	87
Juillet	739	107	119	125	84
Août	729	105	118	125	84
Septembre	712	103	115	123	84
Octobre	705	102	113	120	83
Novembre	693	100	112	120	
Décembre	679	98	109	118	

(1) Sur la base du taux de stabilisation.

(2) Sur la base de 1913, l'index moyen de l'année 1926 était 151,1.

RENDEMENT DE QUELQUES FONDS D'ETAT BELGES ET CONGOLAIS.

DATES	Rente Belge, 3 p. c., 2 ^e série net d'impôts(*)		Rest. Nat. 1919 5 p. c. net d'impôts		Consolidé 1921, 6 p. c. impôt 2 p. c.		Congo 1906, 4 p. c. net d'impôts (*)		Congo 1896, 4 p. c. net d'impôts		Intérieur à prime 1920, 5 p. c. net d'impôts, remboursable en 75 ans par 750 fr./500			D. de guerre 1922, 5 p. c. net d'imp. tit. de 250 fr. remb. en 90 ans par 300 fr. ou avec lots			Dette belge 1925, 5 p. c., impôt 2 p. c. remb. en 20 ans à partir du 1-1-35		
	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend.	Cours	Rend. en regard au cours seul*	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en regard au cours seul*	Rend. en tenant compte de la prime de remb.	Cours	Rend. en regard au cours seul*	Rend. en tenant compte de la durée de l'empr.
1928 3 janvier	57,50	5,11	78,50	6,37	91,—	6,46	60,25	6,51	65,10	6,14	422,50	5,92	6,54	207,75	6,02	6,87	74,85	6,55	7,56
1929 2 janvier	63,—	4,67	86,50	5,78	98,65	5,96	69,—	5,68	69,—	5,80	486,50	5,14	5,63	252,50	4,95	5,61	84,25	5,82	6,49
1929 2 décembre	65,—	4,52	90,50	5,52	100,—	5,88	67,50	5,81	72,25	5,54	495,—	5,05	5,54	244,50	5,11	5,80	84,—	5,83	6,52
1930 3 janvier	65,50	4,49	90,50	5,52	100,25	5,87	68,—	5,76	71,05	5,63	495,—	5,05	5,54	247,—	5,06	5,74	86,25	5,68	6,32
3 février	69,—	4,26	90,50	5,52	102,25	5,75	71,90	5,45	79,10	5,06	505,50	4,95	5,42	259,—	4,83	5,46	90,—	5,44	5,91
3 mars	68,50	4,29	93,50	5,35	101,65	5,78	72,40	5,41	84,—	4,76	504,75	4,95	5,44	253,25	4,94	5,59	92,—	5,33	5,69
1 ^{er} avril	70,50	4,17	93,50	5,35	102,35	5,74	75,10	5,22	88,—	4,55	508,—	4,92	5,40	257,25	4,86	5,50	95,—	5,16	5,38
1 ^{er} mai	76,—	3,87	93,50	5,35	101,65	5,78	74,85	5,24	81,50	4,91	510,50	4,90	5,37	258,50	4,84	5,47	95,50	5,13	5,33
2 juin	75,—	3,92	93,50	5,35	103,—	5,71	79,25	4,95	84,—	4,76	516,50	4,84	5,30	261,75	4,78	5,40	96,50	5,08	5,23
1 ^{er} juillet	76,25	3,86	97,60	5,12	103,—	5,71	76,10	5,15	80,—	5,—	512,50	4,88	5,33	265,—	4,72	5,33	95,60	5,13	5,32
1 ^{er} août	77,—	3,90	99,—	5,05	103,—	5,71	75,50	5,30	79,55	5,03	518,75	4,82	5,28	265,25	4,71	5,33	97,60	5,02	5,13
1 ^{er} septembre	78,50	3,82	99,—	5,05	102,50	5,74	77,—	5,19	78,65	5,09	521,—	4,80	5,25	261,25	4,78	5,41	97,50	5,03	5,14
1 ^{er} octobre	79,—	3,80	99,—	5,05	102,—	5,76	77,45	5,16	80,80	4,95	525,—	4,76	5,20	262,75	4,76	5,38	98,40	4,98	5,05
3 novembre	78,50	3,82	99,90	5,01	102,20	5,75	80,—	5,—	79,70	5,02	520,50	4,80	5,25	263,50	4,74	5,36	97,60	5,02	5,13
1 ^{er} décembre	79,25	3,79	100,—	5,—	102,80	5,72	79,95	5,—	78,50	5,10	515,—	4,85	5,32	259,—	4,83	5,46	97,50	5,03	5,14
1931 5 janvier	80,—	3,75	100,50	4,98	103,50	5,68	78,25	5,11	78,60	5,09	515,—	4,85	5,32	266,50	4,69	5,29	96,50	5,08	5,25
2 février	80,75	3,72	100,05	5,—	103,75	5,67	79,10	5,06	81,—	4,94	520,—	4,81	5,26	277,50	4,50	5,07	95,75	5,12	5,33

(*) Net d'impôts à partir du 16 juillet 1930.

INDICE MENSUEL DE LA BOURSE DE BRUXELLES (30 titres à revenu fixe, 120 titres à revenu variable).

	TITRES A REVENU FIXE					TITRES A REVENU VARIABLE												
	Dette belge directe et indirecte	Emprunts provinces et commun.	Obligations 4 % impôt 15 % (*)	Obligations 6 % net d'impôt	Tous TITRES A REVENU FIXE	Banques	Entrepr. immobil. hypothéc. et hôtelières	Tramw. ch. de fer économ. et vicinaux	Tramw. et électricité (Trusts)	Gaz et électricité	Métallurgie	Charbonnages	Zincs, plombs mines	Glacières et verreries	Textiles et soieries	Coloniales	Divers	Tous TITRES A REVENU VARIABLE
Indice par rapp. au mois préc.																		
1931 5 janvier	101	99	100	101	100	97	99	98	99	98	95	95	93	95	95	96	92	96
2 février	101	100	100	100	100	102	103	103	104	102	99	94	104	98	104	103	105	102
Indice par rapport au 1-1-28:																		
1929 2 décembre	114	117	113	105	111	67	90	70	72	82	111	142	70	127	68	62	81	77
1930 3 janvier	115	117	116	107	113	67	90	70	71	82	109	141	66	121	65	63	81	76
3 février	118	120	108	107	113	65	90	73	73	86	114	133	66	126	61	63	80	77
3 mars	119	119	113	107	114	60	78	67	62	77	90	116	56	114	53	51	75	67
1 ^{er} avril	121	120	113	108	115	64	82	73	69	86	105	109	61	111	54	65	77	74
1 ^{er} mai	122	119	114	107	115	64	84	76	70	88	104	116	64	109	57	69	79	76
2 juin	123	123	115	108	116	61	79	69	67	84	95	114	58	95	56	64	78	72
1 ^{er} juillet	124	121	116	108	117	56	74	68	61	81	88	113	48	92	54	58	75	67
1 ^{er} août	125	123	117	108	117	54	69	62	57	79	86	112	41	90	49	52	70	63
1 ^{er} septembre	125	124	117	108	118	56	56	60	57	78	87	111	38	87	46	51	66	62
1 ^{er} octobre	126	126	117	109	119	55	59	60	57	78	82	117	40	92	44	47	65	61
3 novembre	126	126	118	107	118	48	51	53	49	70	72	108	37	83	38	36	60	52
1 ^{er} décembre	126	128	119	108	119	51	53	53	51	73	76	110	39	81	37	42	60	56
1931 5 janvier	127	127	119	109	120	50	52	52	50	72	73	105	37	77	36	40	55	54
2 février	128	127	120	109	120	51	54	53	52	73	72	99	38	76	37	41	60	55

(*) A partir du 16 juillet 1930.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE (1).

PÉRIODES	MINES DE HOUILLE										
	NOMBRE MOYEN D'OUV.		PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES PAR BASSIN							Nombre moyen de jours d'extraction	Stock à fin de mois (milliers de tonnes)
	du fond	fond et surface	Mons	Centre	Charleroi	Namur	Liège	Campine	TOTAL		
1929 Moyenne mensuelle	105.506	151.253	477	360	647	35	456	270	2.244	24,6	453
1930 Moyenne mensuelle	109.027	155.109	462	362	650	35	457	318	2.284	24,7	1.611
1929 Octobre	104.048	149.241	448	376	663	36	469	288	2.280	25,7	280
Novembre	111.036	157.371	498	362	649	36	459	302	2.306	24,1	305
Décembre	111.851	157.620	470	347	633	34	461	292	2.237	21,0	322
1930 Janvier	113.047	159.662	530	396	699	38	493	333	2.489	25,9	498
Février	111.214	157.151	486	364	645	34	441	303	2.274	23,9	720
Mars	108.668	154.316	484	360	665	37	466	321	2.333	25,1	1.102
Avril	107.617	153.546	483	352	631	35	448	308	2.258	24,9	1.327
Mai	107.435	153.577	472	359	642	35	455	326	2.290	25,0	1.459
Juin	106.734	152.955	421	322	592	31	406	282	2.054	22,9	1.585
Juillet	102.271	147.428	371	361	657	36	471	315	2.212	25,3	1.719
Août	107.080	153.404	451	350	644	35	441	301	2.223	24,6	1.845
Septembre	106.558	152.532	459	365	661	36	460	313	2.293	25,6	1.980
Octobre	110.926	157.118	492	403	711	38	498	344	2.486	26,8	2.220
Novembre	113.473	160.533	443	349	613	33	433	323	2.195	22,9	2.394
Décembre	113.305	159.086	450	360	637	35	475	343	2.298	23,9	2.485

PÉRIODES	COQUES		AGGLOMÉRÉS		Hauts fourneaux en activité à la fin de la période	MÉTALLURGIE. — PRODUCTION EN MILLIERS DE TONNES					
	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers	Production (milliers de tonnes)	Nombre d'ouvriers		Fonte	Aciers bruts	Pièces d'acier moulées	Aciers finis	Fers finis	Zinc brut
1929 Moyenne mensuelle	499	6.319	168	1.157	58 (2)	341	334	10,1	296	13,2	16,8
1930 Moyenne mensuelle	447	5.972	156	1.104	44 (2)	283	273	8,7	233	10,2	—
1929 Octobre	499	6.299	174	1.115	58	361	358	11,2	316	12,9	17,1
Novembre	490	6.332	167	1.146	58	340	323	9,6	286	11,9	17,2
Décembre	494	6.160	164	1.159	58	340	313	10,4	284	10,8	17,6
1930 Janvier	506	6.460	165	1.111	58	343	330	10,6	296	11,4	—
Février	452	6.423	143	1.108	57	315	311	10,1	271	10,2	—
Mars	498	6.409	144	1.082	57	342	334	10,0	273 (3)	10,9	—
Avril	475	6.210	159	1.093	56	313	303	9,7	252	11,2	—
Mai	475	6.124	171	1.085	54	300	285	9,5	241	10,6	—
Juin	438	6.051	159	1.113	51	265	245	8,0	205	8,5	—
Juillet	431	6.089	176	1.090	49	260	256	8,1	209	10,1	—
Août	430	5.718	165	1.110	47	247	237	7,7	206	10,7	—
Septembre	416	5.654	172	1.141	46	251	246	8,2	203	11,4	—
Octobre	417	5.605	155	1.118	43	249	244	8,5	221	9,8	—
Novembre	404	5.471	128	1.093	44	239	216	6,6	194	7,5	—
Décembre	419	5.439	139	1.105	44	271	265	7,0	222	10,1	—

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

(2) Au 31 décembre.

(3) A partir du mois de mars, les aciers demi-finis ne sont plus compris dans ce tonnage, tandis qu'ils l'étaient précédemment pour certaines usines.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

I.

PÉRIODES	COTON Production semestrielle de filés (Tonnes)	LAINE		PAPIERS et CARTONS (Tonnes)	SUCRES			BRASSERIES Quantités de farines déclarées (Tonnes)		
		Conditionnem ^{ts} de Verviers et de Dison (laine condition- née ou simplement pesée) (Tonnes)	Stocks de peignés dans les peignages à façon (à fin de mois) (Tonnes)		Production		Stocks à fin de mois (sucres bruts et raffinés) (Tonnes)		Déclarations en consommation (Tonnes)	
					Sucres bruts (Tonnes)	Sucres raffinés (Tonnes)				
1929 Moyenne mensuelle ..	34.400 (1) 34.400 (2)	3.294	2.563	15.730	19.408	15.746	121.055	14.840	17.274	
1930 Moyenne mensuelle ..	35.350 (1)	—	—	—	21.517	14.669	116.939	15.850	19.003	
1929 Octobre	34.400 (2)	3.803	3.063	16.331	50.487	13.898	48.631	16.345	16.538	
Novembre.....		3.569	2.668	15.775	125.334	18.262	142.696	14.387	15.940	
Décembre		2.761	2.685	15.443	54.894	16.362	179.306	12.441	17.851	
1930 Janvier	33.350 (1)	2.823	2.670	16.239	622	16.604	168.435	15.751	16.174	
Février		2.620	2.451	14.806	401	13.898	157.794	12.323	16.107	
Mars		2.788	2.611	14.237	192	13.588	145.840	12.573	19.570	
Avril		2.953	2.611	14.102	—	14.093	132.924	13.582	19.859	
Mai		3.593	2.422	—	—	15.483	119.451	13.550	20.302	
Juin		2.467	2.533	—	—	13.607	99.235	18.487	20.990	
Juillet		2.240	2.770	—	—	15.270	78.500	19.796	21.047	
Août		2.084	2.828	—	—	14.917	56.563	17.481	20.048	
Septembre		2.155	2.907	—	—	13.827	31.514	19.610	19.813	
Octobre.....		2.494	2.771	—	—	53.113	13.143	52.835	17.556	18.179
Novembre.....		2.147	2.749	—	—	131.455	16.941	151.743	15.014	16.587
Décembre		—	—	—	—	72.421	14.653	208.429	14.477	19.364

(1) Du 1^{er} février au 31 juillet.
(2) Du 1^{er} août au 31 janvier.

PRODUCTION INDUSTRIELLE DE LA BELGIQUE.

Industries diverses.

II.

PÉRIODES	MARGARINE ET BEURRES ARTIFICIELS			ALLUMETTES			PÊCHE		OR	CUIVRE
	Production	Déclarations en consommat.	Déclarations à l'exportation	Fabrication	Destination donnée à la fabrication indigène		Ventes à la minque d'Ostende			
					Consom- mation	Exportation (avec décharge de l'accise)	Quantité	Valeur		
	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Millions de tiges)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Tonnes)	(Milliers de francs)	(Kilogr.)	(Tonnes)
1929 Moyenne mensuelle.....	4.110	3.740	368	6.141	1.459	4.576	1.279	4.827	333,3	11.300
1930 Moyenne mensuelle.....	3.698	3.310	379	5.834	1.809	4.210	1.127	4.703	376,1	
1929 Octobre.....	5.061	4.544	504	6.584	2.213	5.225	1.181	5.200	369,9	10.021
Novembre.....	4.399	3.815	593	6.343	1.575	5.072	1.134	5.370	366,4	10.072
Décembre.....	4.536	4.242	286	5.665	1.456	3.981	1.286	6.669	409,4	12.339
1930 Janvier.....	4.495	4.163	322	5.823	2.030	5.344	890	3.741	381,1	10.822
Février.....	3.575	3.265	308	5.745	1.573	4.402	671	2.730	354,6	6.212
Mars.....	3.873	3.516	358	6.014	1.554	3.807	1.731	6.243	370,7	13.119
Avril.....	3.862	3.467	394	6.082	1.380	4.762	1.247	5.348	347,7	9.000
Mai.....	3.327	2.895	428	5.422	1.657	2.946	1.117	3.763	351,6	9.500
Juin.....	3.015	2.637	383	4.768	1.438	3.158	748	3.603	353,2	8.872
Juillet.....	3.740	3.346	387	5.228	1.659	4.511	813	4.191	346,8	14.823
Août.....	3.566	3.148	410	5.196	2.050	4.142	959	4.450	361,0	15.754
Septembre.....	3.707	3.285	423	6.308	2.029	4.149	1.202	5.340	397,4	12.022
Octobre.....	3.904	3.393	425	7.039	2.207	4.932	1.202	5.340	427,9	13.493
Novembre.....	3.428	3.113	327	5.932	1.741	3.397	1.125	5.031	454,3	
Décembre.....	3.888	3.498	383	6.454	2.393	4.971	1.323	6.652	365,8	

STATISTIQUE DU CHOMAGE EN BELGIQUE (1).

MOIS	ASSURÉS EN ÉTAT DE CHÔMAGE AU DERNIER JOUR OUVRABLE DU MOIS								TOTAL DES JOURNÉES PERDUES			
	Chiffres absolus				Moyenne pour cent assurés				a		b	
	Chômage complet		Chômage intermittent		Chômage complet		Chômage intermittent					
1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	1928	1929	
Décembre	11.988	15.761	28.218	29.309	1,9	2,4	4,5	4,6	113	130	1,89	2,17
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Janvier	22.657	22.542	24.945	25.782	3,5	3,5	3,9	4,0	252	233	4,20	3,90
Février	28.772	16.185	42.197	31.222	4,6	2,6	6,8	4,9	389	245	6,49	4,08
Mars	6.025	14.030	21.519	28.469	0,9	2,2	3,4	4,5	120	197	2,13	3,28
Avril	2.507	13.715	12.361	36.606	0,4	2,2	1,9	5,8	44	250	0,73	4,14
Mai	2.382	12.119	8.686	38.761	0,4	1,9	1,4	6,1	33	227	0,60	3,79
Juin	2.559	12.226	11.194	41.336	0,4	1,9	1,8	6,5	46	196	0,77	3,27
Juillet	4.037	15.202	16.452	48.580	0,6	2,4	2,6	7,7	68	255	1,14	4,23
Août	3.200	19.242	15.614	51.710	0,5	3,0	2,5	8,2	60	310	1,00	5,17
Septembre	3.492	24.109	16.714	60.181	0,5	3,8	2,6	9,5	62	334	1,04	5,50
Octobre	3.291	27.322	13.930	54.804	0,5	4,3	2,2	8,5	61	382	1,02	6,37
Novembre	6.895	38.045	13.176	75.388	1,1	6,1	2,1	12,0	75	490	1,25	8,18

a) Par mille assurés et par semaine.

b) En pour cent de l'ensemble des journées qu'auraient pu fournir les assurés.

(1) Statistique du ministère de l'Industrie et du Travail, publiée par la « Revue du Travail ».

ACTIVITE DE LA CONSTRUCTION. — Décembre 1930.

	AUTORISATION DE BATIR (*)			
	Constructions d'immeubles	Reconstructions	Transformations	TOTAL
Agglomération bruxelloise :				
Anderlecht	14	—	3	17
Bruxelles	24	2	94	120
Etterbeek	3	—	17	20
Forest	4	—	5	9
Ixelles	3	—	31	34
Jette	3	—	10	13
Koekelberg	6	—	15	21
Molenbeek-Saint-Jean	4	—	47	51
Saint-Gilles	—	—	25	25
Saint-Josse-ten-Noode	2	—	15	17
Schaerbeek	12	1	39	52
Uccle	11	—	41	52
Watermael-Boitsfort	—	—	—	—
Woluwe-Saint-Lambert	—	—	—	—
Anvers	9	1	219	229
Gand	24	—	16	40
Liège	14	2	78	94
Décembre 1930	133	6	655	794
Année 1928	3.214	124	8.344	11.682
Année 1929	2.911	136	10.020	13.067
Octobre 1929	240	16	938	1.194
Novembre »	152	7	684	843
Décembre »	194	10	638	842
Janvier 1930	155	18	676	849
Février »	223	11	783	1.017
Mars »	284	8	932	1.224
Avril »	252	24	834	1.110
Mai »	228	10	763	1.001
Juin »	246	14	686	946
Juillet »	177	8	767	952
Août »	139	9	713	861
Septembre »	117	12	698	827
Octobre »	254	10	852	1.116
Novembre »	130	2	571	703
Décembre »	133	6	655	794

(*) Les communes de Watermael-Boitsfort et de Woluwe-Saint-Lambert n'ont pas fait parvenir les renseignements nécessaires.

INDICES DES VENTES A LA CONSOMMATION EN BELGIQUE.

Base: moyenne mensuelle du chiffre d'affaires de 1927 = 100.

PÉRIODES	Grands magasins						Magasins à succursales		Coopératives et magasins patronaux					
	Vêtements		Ameublement		Articles de ménage et divers		Alimentation		Boulangerie		Alimentation		Vêtements	
	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930	1929	1930
Janvier	108	106	141	131	124	117	129	127	89	96	136	140	162	174
Février	93	104	119	123	109	129	122	134	86	92	129	133	128	150
Mars	140	132	140	142	116	106	133	124	100	95	135	137	175	169
Avril	132	145	135	154	102	127	127	133	91	91	128	130	153	182
Mai	140	141	136	174	110	126	129	133	89	93	127	136	155	161
Juin	147	146	158	156	165	176	124	131	89	81	125	125	139	153
Juillet	107	101	115	115	127	151	138	142	95	87	135	132	127	123
Août	96	82	115	112	114	117	142	136	104	88	134	130	126	111
Septembre	109	111	132	137	136	142	126	128	91	83	124	129	130	127
Octobre	162	(1) 140	155	(1) 145	123	133	136	141	105	89	145	140	204	190
Novembre	131	(1) 95	142	(1) 114	148	163	140	132	96	75	141	131	166	149
Décembre	140	(1) 116	187	(1) 163	222	225	149	(1) 156	96	(1) 74	148	(1) 141	169	(1) 148

(1) Indices provisoires.

ABATAGES DANS LES PRINCIPAUX ABATTOIRS DU PAYS.

	Gros bétail (Bœufs, taureaux, vaches, génisses)	Chevaux	Veaux	Porcs, porcelets	Moutons, agneaux, chèvres
	<i>Nombre de bêtes abattues.</i>				
Moyenne mensuelle 1929	11.599	1.167	11.633	15.991	8.382
Moyenne mensuelle 1930	9.674	1.197	9.705	18.702	6.954
1929 Octobre	15.139	1.622	12.159	17.383	20.146
Novembre	11.316	1.593	8.966	13.985	18.450
Décembre	11.821	1.683	8.609	14.380	15.005
1930 Janvier	11.644	1.556	9.696	15.915	11.121
Février	10.155	1.371	8.397	14.581	6.532
Mars	9.357	1.231	9.274	15.240	3.646
Avril	9.900	993	10.770	14.732	3.525
Mai	10.376	1.060	12.185	17.195	3.298
Juin	8.245	810	10.767	17.937	2.264
Juillet	10.519	1.145	13.018	23.168	3.558
Août	8.535	1.170	9.491	18.459	3.705
Septembre	9.024	1.201	8.441	21.463	5.812
Octobre	10.778	1.413	9.318	25.179	14.920
Novembre	8.622	1.175	7.393	20.224	12.656
Décembre	8.937	1.242	7.709	20.336	12.410

MOUVEMENT DU PORT D'ANVERS (1).

PÉRIODES	NAVIGATION MARITIME						NAVIGATION FLUVIALE			
	ENTRÉES			SORTIES			ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Tonnage moyen tonnes de jauge	Nombre de navires			Nombre de bateaux	Capacité en milliers de stères	Nombre de bateaux	Capacité en milliers de stères
				chargés	sur lest	Ensemb.				
1929 Moyenne mensuelle	965	2.027	2.101	808	161	969	3.495	1.051	3.457	1.026
1930 Moyenne mensuelle	917	1.955	2.132	767	149	916	3.684	1.073	3.649	1.054
1929 Novembre.....	939	1.983	2.112	760	162	922	3.676	1.089	3.694	1.115
Décembre.....	935	2.073	2.219	790	168	958	3.624	1.119	3.489	1.024
1930 Janvier.....	1.007	2.092	2.077	818	161	979	3.779	1.156	3.800	1.191
Février.....	863	1.780	2.063	759	116	875	3.320	1.018	3.307	1.011
Mars.....	940	1.996	2.123	796	133	929	3.748	1.113	3.616	1.039
Avril.....	846	1.760	2.075	745	130	875	3.493	1.057	3.487	1.036
Mai.....	943	2.093	2.221	806	136	942	3.609	1.036	3.781	1.097
Juin.....	904	1.976	2.185	729	145	874	3.469	974	3.435	957
Juillet.....	919	1.997	2.173	761	168	929	3.760	1.053	3.714	1.017
Août.....	920	1.977	2.149	783	147	930	3.989	1.148	3.925	1.124
Septembre.....	907	1.978	2.184	727	154	881	3.957	1.118	3.755	1.057
Octobre.....	978	2.041	2.086	826	183	1.009	3.943	1.170	3.878	1.101
Novembre.....	885	1.849	2.090	714	140	854	3.432	981	3.463	988
Décembre.....	890	1.920	2.156	740	176	916	3.704	1.052	3.625	1.030
1931 Janvier.....	835	1.807	2.164	728	114	842				

(1) Chiffres communiqués par le capitaine du port d'Anvers.

MOUVEMENT DU PORT DE GAND.

PÉRIODES	ENTRÉES		SORTIES	
	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge	Nombre de navires	Tonnage en milliers de tonnes de jauge
1929 Moyenne mensuelle.....	240	244	240	244
1930 Moyenne mensuelle.....	230	245	230	244
1929 Novembre.....	266	280	275	280
Décembre.....	226	220	228	227
1930 Janvier.....	263	277	266	279
Février.....	231	246	226	236
Mars.....	281	278	280	289
Avril.....	219	232	224	232
Mai.....	243	258	242	255
Juin.....	204	248	199	240
Juillet.....	222	255	222	251
Août.....	230	244	228	246
Septembre.....	204	214	200	209
Octobre.....	200	182	197	182
Novembre.....	237	230	235	271
Décembre.....	227	268		
1931 Janvier.....	210	206		

RENDEMENT DES IMPOTS EN BELGIQUE (d'après le « Moniteur belge »).

1° Recettes fiscales sans distinction d'exercices (non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

PÉRIODES	Contributions directes	Douanes et accises	Enregistrement	Recettes globales pour la période	Recettes globales cumulatives de janvier au mois indiqué inclusivement
Année 1929	3.439	2.305	4.092	9.836	—
Année 1930	2.935	2.344	2.855	8.134	—
1929 Octobre	317	216	380	913	8.208
Novembre	304	197	318	819	9.028
Décembre	276	211	322	808	9.836
1930 Janvier	349	205	299	854	854
Février	246	192	244	682	1.536
Mars	252	195	279	726	2.262
Avril	312	213	258	783	3.044
Mai	294	200	290	784	3.828
Juin	204	193	231	628	4.456
Juillet	294	192	215	701	5.157
Août	171	189	193	554	5.711
Septembre	143	195	212	550	6.261
Octobre	216	201	235	652	6.913
Novembre	229	171	189	589	7.502
Décembre	225	197	210	632	8.134

2° Recettes totales d'impôts effectuées jusqu'au 31 décembre 1930 pour les exercices 1929 et 1930.

(non compris les additionnels provinciaux et communaux).

(En millions de francs.)

	Exercice 1929 (*)		Exercice 1930		Décembre 1930	
	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées	Evaluations budgétaires (12/12 ^{es})	Recettes effectuées pour	
					l'exerc. 1929	l'exerc. 1930
I. Contributions directes	3.673	2.821	1.869	3.000	—	225
II. Douanes et accises	2.320	1.874	2.315	2.210	—	197
dont douanes	1.319	1.000	1.336	1.330	—	96
accises	836	745	792	725	—	72
III. Enregistrement	4.091	3.333	2.846	3.100	—	210
dont enregistrement et transcr. .	971	720	645	950	—	49
successions	430	270	474	200	—	42
timbre, taxe de transm.	2.644	2.307	1.683	1.911	—	115
Total	10.083	8.028	7.030	8.310	—	632
Différence.(±) par rapport aux éva-						
luations budgétaires	+ 2.055		- 1.280			

NOTE : L'exercice fiscal commence le 1^{er} janvier pour se terminer le 31 octobre de l'année suivante. Pour les impôts directs, la période de perception dépasse de 10 mois l'année civile; la remise des déclarations par le contribuable et l'établissement des rôles par l'administration prennent, en effet, un certain temps. Les chiffres, pour cette catégorie d'impôts, ne sont donc définitifs qu'à partir de la clôture de l'exercice.

(*) Exercice clos depuis le 31 octobre 1930.

CAISSE GENERALE D'EPARGNE (sous la garantie de l'Etat).

Dépôts sur livrets (particuliers exclusivement) (1).

En milliers de francs.

PÉRIODES	Versements	Remboursements	Excédents	Solde des dépôts à la fin de la période (2)	Nombre de livrets à fin d'année
Année 1928	1.576.152	985.534	590.618	4.170.009	4.574.834
Année 1929	2.201.367	1.135.723	1.065.644	5.433.063	4.763.157
1929 Octobre	199.089	96.708	102.381	5.015.149	
Novembre	201.375	88.006	113.369	5.128.518	
Décembre	229.882	122.747	107.135	5.433.063	
1930 Janvier	352.276	102.649	249.627	5.682.689	
Février	268.981	102.380	166.601	5.849.290	
Mars	261.976	114.685	147.291	5.996.581	
Avril	261.246	114.112	147.134	6.143.715	
Mai	287.026	118.670	168.356	6.312.071	
Juin	243.693	112.147	131.546	6.443.617	
Juillet	301.101	114.130	186.971	6.630.588	
Août	240.124	111.138	128.986	6.759.574	
Septembre	257.110 (3)	113.662 (3)	143.448 (3)	6.887.150 (3)	
Octobre	306.076 (3)	118.793 (3)	187.283 (3)	7.074.433 (3)	
Novembre	265.926 (3)	107.721 (3)	158.205 (3)	7.232.638 (3)	
Décembre	308.842 (3)	146.310 (3)	162.532 (3)	7.395.170 (3)	

(1) Les chiffres du présent tableau ont été rectifiés de manière à ne plus donner dorénavant que les mouvements de l'épargne pure.

(2) Les soldes des années 1928 et 1929 et celui de décembre 1929 comprennent les intérêts capitalisés de l'exercice.

(3) Chiffres approximatifs provisoires.

COURS DES METAUX PRECIEUX A LONDRES.

DATES	Or		Argent		Rapport or — argent
	En sh. et p. par once (2) d'or fin	En francs (1) par kg. d'or fin	En deniers par once (2) au titre stand. (222/240)	En francs (1) par kg. de fin	
1928 2 janvier	84/11	23.810,16	26 7/16	667,83	35,65
1929 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.806,79	26 3/8	665,99	35,75
1929 2 décembre	84/11 1/2	23.809,56	22 1/2	568,07	41,91
1930 1 ^{er} janvier	84/11 1/4	23.802,01	21 1/2	542,79	43,85
» 3 février	84/11 1/2	23.847,46	20 3/16	510,50	46,71
» 3 mars	84/11 1/2	23.823,90	18 15/16	478,42	49,80
» 1 ^{er} avril	84/10 1/2	23.786,89	19 7/16	490,77	48,47
» 1 ^{er} mai	84/11	23.774,34	19 1/2	491,84	48,34
» 2 juin	84/11 1/2	23.772,34	17 3/16	433,27	54,87
» 1 ^{er} juillet	85/0 5/8	23.798,63	15 11/16	395,46	60,18
» 1 ^{er} août	84/11 7/8	23.776,14	16	403,25	58,96
» 1 ^{er} septembre	85/0	23.800,06	16 7/16	414,64	57,40
» 1 ^{er} octobre	84/11 3/4	23.793,20	16 3/8	413,05	57,60
» 3 novembre	85/0 1/4	23.810,33	16 3/4	422,60	56,34
» 1 ^{er} décembre	85/1 3/8	23.822,91	16 1/4	409,75	58,14
1931 1 ^{er} janvier	85/1 1/4	23.777,92	14 7/16	363,41	65,43
» 2 février	84/11 1/2	23.785,67	13 1/4	334,20	71,17

(1) Conversion effectuée au cours de la livre sterling à Bruxelles à la date de la cotation.

(2) L'once troy = 31,103481 grammes.

SITUATION

DES

PRINCIPALES BANQUES CENTRALES



Banque Nationale de Belgique

Principaux postes des situations hebdomadaires.

(En milliers de francs.)

ACTIF	30-12-1913	6-2-1930	22-1-1931	29-1-1931	5-2-1931
Encaisse :					
Or	(1) 306.377	5.883.207	6.866.780	6.881.271	6.936.781
Traites et disponibilités « or » sur l'étranger	170.328	2.604.478	4.450.209	4.446.818	4.378.499
Portefeuille-effets sur la Belgique et sur l'étranger	603.712	3.973.487	3.979.254	3.966.145	3.812.653
Avances sur fonds publics	57.901	210.248	149.370	153.036	195.064
Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26) .	—	1.552.498	1.461.793	1.461.793	1.461.793
PASSIF					
Billets en circulation	1.049.762	13.847.808	15.993.988	16.031.043	16.159.205
Comptes courants particuliers	88.333	359.601	944.848	934.463	633.121
Comptes courants du Trésor	14.541	81.622	66.543	33.426	86.074
Total des engagements à vue	1.152.636	14.289.031	17.005.379	16.998.932	16.878.400
Rapport de l'encaisse aux engagements à vue	41,36 %	59,40 %	66,55 %	66,64 %	67,04 %
Taux d'escompte des traites acceptées	5,— %	3,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %
Taux des prêts sur fonds publics	5,— %	5,— %	3,50 %	3,50 %	3,50 %

(1) Y compris 57.351 « Argent », billon et divers.

Moyennes annuelles et mensuelles des situations hebdomadaires.

DATES	ENCAISSE		Portefeuille effets sur la Belgique et sur l'étranger	Avances sur fonds publics	Bons du Trésor belge et autres fonds publics (arrêté royal du 25-10-26)	Billets en circulation	COMPTES COURANTS		Total des engagements à vue
	Or	Traites et disponibi- lités-or sur l'étranger					Particuliers	Trésor	
Année 1929	4.946.219	2.563.085	3.775.451	226.722	1.719.651	12.879.167	433.613	147.377	13.280.157
Année 1930	6.113.847	3.701.635	3.933.281	173.608	1.561.696	14.851.574	589.156	108.540	15.546.270
1929 Novembre	5.375.653	2.830.683	4.052.833	208.062	1.711.275	13.462.758	515.500	196.123	14.174.381
Décembre	5.682.355	2.813.641	3.997.407	172.360	1.694.489	13.401.947	718.889	218.916	14.339.752
1930 Janvier	5.878.022	2.857.420	4.126.151	179.796	1.624.180	13.804.218	723.859	173.402	14.701.479
Février	5.890.205	2.672.068	3.976.362	190.632	1.548.456	13.842.391	419.717	85.535	14.347.643
Mars	5.900.723	2.729.438	4.085.408	184.369	1.545.281	13.945.359	489.838	79.276	14.514.473
Avril	5.913.324	3.062.046	4.167.508	198.821	1.565.095	14.428.605	364.730	170.962	14.964.357
Mai	5.985.079	3.310.997	4.108.575	171.832	1.575.097	14.525.520	541.341	123.431	15.190.293
Juin	6.004.375	3.588.253	3.930.356	172.272	1.547.650	14.537.136	621.044	104.127	15.262.308
Juillet	6.011.860	3.969.382	3.867.629	173.268	1.552.187	15.079.420	479.872	93.545	15.652.837
Août	6.043.262	4.319.149	3.860.264	164.095	1.554.663	15.288.213	678.231	79.143	16.045.587
Septembre	6.096.740	4.385.405	3.719.555	155.108	1.555.328	15.324.437	620.606	59.650	16.004.693
Octobre	6.444.353	4.348.416	3.712.743	154.569	1.557.775	15.630.252	577.044	91.666	16.298.962
Novembre	6.480.318	4.484.574	3.687.652	166.679	1.559.814	15.737.209	637.328	78.951	16.453.488
Décembre	6.625.107	4.550.369	3.935.992	175.197	1.540.651	15.904.550	825.943	142.359	16.872.852
1931 Janvier	6.869.760	4.581.184	4.082.535	158.212	1.461.793	16.122.883	1.013.623	97.768	17.234.274

Banque des Règlements Internationaux, à Bâle

SITUATION

ACTIF.

en milliers de francs suisses au pair monétaire.

PASSIF.

	Au 31 décembre 1930		Au 31 janvier 1931			Au 31 décembre 1930		Au 31 janvier 1931	
		P. c.		P. c.			P. c.		P. c.
I. Encaisse :					I. Capital :				
A la banque et en compte courant dans d'autres banques	6.076	0,4	5.692	0,3	Capital autorisé : 200.000 actives de 2.500 fr. suisses-or chacune	500.000		500.000	
II. Fonds à vue placés à intérêts	74.814	4,7	85.518	5,0	Capital émis	411.500		411.500	
III. Portefeuille réescomptable (au prix d'achat) :					Actions libérées de 25 p. c.	102.875	6,5	102.875	6,0
1° Effets de commerce et acceptations de banque	319.592	20,3	346.968	20,3	II. Dépôts à long terme :				
2° Bons du Trésor	177.170	11,2	185.434	10,9	1° Compte de Trust des annuités	154.354	9,8	154.295	9,0
	496.762		532.402		2° Dépôt du gouvernement allemand	77.177	4,9	77.148	4,5
IV. Fonds à terme placés à intérêts :					3° Fonds de garantie du gouvernement français	68.668	4,4	68.791	4,0
1° A trois mois au maximum	653.030	41,4	722.108	42,3		300.199		300.234	
2° De trois à six mois au maximum	145.269	9,2	162.239	9,5	III. Dépôts à court terme et à vue :				
	798.299		884.347		1. Banques centrales pour leur compte :				
V. Placements divers (au prix d'achat) :					a) De trois à six mois au maximum	—		6.197	0,4
1° A un an au maximum	153.789	9,7	150.520	8,8	b) A trois mois au maximum	605.012	38,3	580.424	34,0
2° De 1 à 2 ans au maximum	37.069	2,4	37.180	2,2	c) A vue	199.044	12,6	231.810	14,0
	190.858		187.700			804.056		824.431	
VI. Autres actifs	11.325	0,7	12.273	0,7	2. Banques centrales pour le compte d'autres déposants :				
					a) De trois à six mois au maximum	55.136	3,5	134.679	7,3
					b) A trois mois au maximum	154.317	9,8	150.591	8,8
					c) A vue	140.596	8,9	182.934	10,7
						350.049		458.204	
					3. Autres déposants :				
					a) A trois mois au maximum	8.697	0,5	8.713	0,5
					b) A vue	225	0,0	225	0,0
						8.922		8.938	
					IV. Postes divers	12.033	0,8	13.250	0,8
TOTAL	1.578.134	100	1.707.932	100	TOTAL	1.578.134	100	1.707.932	100

Dans cette situation ne sont pas compris les fonds reçus pour le service des Emprunts internationaux, au sujet desquels des états séparés seront publiés à intervalles réguliers.

Banque Nationale Suisse

Situations hebdomadaires (en milliers de fr. s.).

DATES	Encaisse métallique (or et argent) (1)	Disponi- bilités « or » à l'étranger	Portefeuille effets sur la Suisse	Avances sur nantisse- ments	Correspon- dants	Billets en circulation	Autres engagements à vue	Rapport de l'encaisse métallique aux engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle.....	544.912	237.410	135.510	62.402	34.404	859.997	106.241	56.40
1930 Moyenne annuelle.....	613.893	347,019	49.424	43.058	30.204	898.726	199.273	55.91
1929 Novembre.....7	560.797	282.768	123.260	66.630	23.790	997.124	99.470	65.71
Décembre.....7	588.854	293.421	106.426	62.944	18.728	898.958	123.447	57.60
1930 Janvier.....7	618.194	355.765	120.656	60.760	23.693	912.310	245.549	53.39
Février.....7	584.027	365.248	92.343	41.976	17.023	849.171	200.289	55.65
Mars.....7	581.359	344.968	77.690	43.964	16.223	864.909	157.774	56.85
Avril.....7	(1) 560.905	344.313	40.151	45.486	21.312	885.922	108.069	56.44
Mai.....7	578.789	371.389	36.285	48.783	27.629	877.567	189.849	54.22
Juin.....7	578.834	387.066	33.509	43.669	24.950	876.626	185.297	54.51
Juillet.....7	578.900	300.050	41.237	54.323	28.687	895.035	144.245	55.70
Août.....7	610.177	332.191	34.322	40.621	28.867	900.704	183.400	56.28
Septembre.....6	639.585	342.326	70.123	36.501	24.335	923.983	229.314	55.46
Octobre.....7	639.690	334.430	25.332	40.532	30.790	944.641	181.709	56.79
Novembre.....7	671.926	346.612	22.853	37.518	25.769	956.651	202.812	58.—
Décembre.....6	671.864	332.175	25.778	38.924	27.352	948.366	204.320	58.29
1931 Janvier.....7	716.844	344.100	73.438	49.263	25.298	975.528	295.793	56.39

Taux d'escompte { actuel : 2 % depuis le 22 janvier 1931.
précédent : 2 ½ %, depuis le 11 juillet 1930.

(1) Depuis le 1^{er} avril 1930, l'argent n'est plus compris dans l'encaisse servant de couverture.

Banque de Pologne

Situations hebdomadaires (en milliers de zloty).

DATES	Encaisse métallique	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères	Avoirs à l'étranger, devises et monnaies étrangères ne servant pas de couverture	Portefeuille effets	Avances sur titres	Billets en circulation	Exigibilités à vue (y compris le compte courant du Trésor)	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle.....	643.791	461.735	106.147	697.518	81.566	1.254.561	515.905	62.44
1930 Moyenne annuelle.....	663.274	290.246	113.125	639.150	74.159	1.274.189	324.192	59.66
1929 Novembre.....10	684.692	414.080	95.731	736.682	76.017	1.310.416	479.432	61.39
Décembre.....10	684.683	422.802	98.359	699.682	74.984	1.285.837	479.250	62.76
1930 Janvier.....10	700.592	400.643	106.338	694.711	74.160	1.215.102	538.314	62.81
Février.....10	700.953	367.545	99.953	676.126	70.884	1.208.149	483.800	63.15
Mars.....10	701.110	339.980	109.345	636.498	69.362	1.244.124	451.760	61.39
Avril.....10	702.031	299.071	113.885	608.803	71.570	1.278.465	338.185	61.92
Mai.....10	702.234	297.825	118.243	593.137	70.745	1.255.861	354.376	62.11
Juin.....10	702.459	266.946	113.994	573.752	71.608	1.260.346	307.918	61.81
Juillet.....10	703.036	246.054	109.986	585.087	74.037	1.263.043	293.480	60.97
Août.....10	703.278	221.876	109.406	602.731	75.102	1.288.244	265.788	59.53
Septembre.....10	703.472	211.079	117.898	633.913	73.336	1.301.345	272.070	58.13
Octobre.....10	561.912	297.110	117.313	720.330	73.893	1.336.499	205.907	55.69
Novembre.....10	562.000	305.624	121.310	686.266	75.482	1.311.831	299.755	55.21
Décembre.....10	562.122	281.134	117.804	659.749	74.443	1.274.219	233.099	55.94
1931 Janvier.....10	562.288	276.243	123.476	642.273	77.448	1.204.660	281.461	56.42

Taux d'escompte { actuel : 7,50 %, depuis le 3 octobre 1930.
précédent : 6,50 %, depuis le 13 juin 1930.

Federal Reserve Banks

Situations hebdomadaires (en milliers de \$).

DATES	Reserve « or »	Autres réserves	Effets escomptés	Effets achetés sur le marché libre	Fonds publiés nationaux	Billets en circulation (Federal Reserve Notes)	Dépôts (Banques associées Trésor et particuliers)	Rapport du total des réserves aux engagements à vue %
1929 Moyenne annuelle.....	2.855.410	162.748	942.725	243.127	205.263	1.766.743	2.419.011	72,1
1930 Moyenne annuelle.....	3.005.581	166.764	253.994	213.324	565.213	1.488.217	2.448.066	80,6
1929 Novembre..... 6	3.019.904	151.727	990.890	530.374	262.749	1.618.327	2.623.760	69,8
Décembre..... 4	2.992.966	145.782	872.319	256.518	355.144	1.938.470	2.452.683	71,5
1930 Janvier..... 8	2.929.347	175.783	567.615	319.167	484.842	1.836.854	2.422.200	72,9
Février..... 5	2.976.683	199.872	381.422	295.791	477.844	1.683.461	2.389.301	78,0
Mars..... 5	2.995.523	188.436	308.616	271.202	486.145	1.641.426	2.349.108	70,8
Avril..... 9	3.037.281	184.069	226.164	267.002	527.296	1.558.305	2.395.476	81,5
Mai..... 7	3.068.169	173.855	237.448	175.203	527.844	1.492.694	2.413.009	83,0
Juin..... 4	3.060.579	164.710	259.728	189.240	543.834	1.467.317	2.464.519	82,2
Juillet..... 9	3.018.131	159.635	236.315	148.945	590.580	1.466.600	2.481.113	81,7
Août..... 6	2.961.178	165.631	205.923	133.571	576.224	1.338.774	2.423.406	83,1
Septembre..... 3	2.934.588	151.650	231.200	170.395	602.044	1.367.619	2.453.996	80,8
Octobre..... 8	2.976.528	149.825	173.166	211.023	600.439	1.365.398	2.466.112	81,6
Novembre..... 5	2.999.392	146.174	212.767	185.602	601.531	1.366.554	2.479.345	81,8
Décembre..... 10	3.005.020	136.457	237.697	243.697	617.063	1.475.745	2.489.749	79,2
1931 Janvier..... 7	2.993.516	153.832	292.385	265.456	658.901	1.624.898	2.499.717	76,3

Taux d'escompte de la Federal Reserve Bank of New-York { actuel : 2 %, depuis le 24 décembre 1930.
précédent : 2,50 %, depuis le 20 juin 1930.

Banque d'Italie

Situations hebdomadaires (en milliers de Lit.).

DATES	Encaisse-or	Devises et avoirs à l'étranger admis dans la couverture des billets	Effets sur l'Italie	Avances sur nantissem.	Comptes courants débiteurs	Billets en circulation	Assignations sur la Banque	Comptes courants productifs et compte courant du Trésor	Rapport de l'encaisse et des devises à l'ensemble des engagements à vue %
1928 Moyenne annuelle	4.858.632	7.035.627	3.161.632	1.208.171	165.172	17.154.051	557.604	2.791.016	58,01
1929 Moyenne annuelle	5.137.746	5.179.544	3.741.002	1.429.568	198.251	16.496.081	467.724	1.663.627	55,39
1929 Novembre ... 10	5.179.464	5.296.190	3.871.029	1.469.925	204.971	16.831.563	382.400	1.387.655	56,31
Décembre ... 10	5.189.381	5.166.985	3.863.530	1.182.196	181.604	16.593.218	403.220	1.361.642	56,41
1930 Janvier 10	5.189.427	5.019.280	4.007.721	1.095.594	163.352	16.508.163	512.755	1.453.071	55,26
Février..... 10	5.189.737	4.884.530	3.414.339	980.946	138.121	16.085.555	419.529	1.673.936	55,42
Mars..... 10	5.190.289	4.929.043	3.070.541	1.345.110	214.855	15.924.881	339.031	1.500.224	56,81
Avril..... 10	5.201.877	4.925.873	2.967.790	1.081.738	169.914	16.093.684	395.223	1.368.340	56,91
Mai..... 10	5.203.618	5.079.813	2.911.812	1.181.956	120.871	15.852.890	326.615	1.372.747	58,59
Juin..... 10	5.205.666	5.024.657	2.791.900	963.493	118.488	15.786.618	354.718	1.390.303	58,35
Juillet..... 10	5.207.713	4.944.176	2.805.007	1.071.457	238.398	15.897.300	417.415	1.429.837	57,21
Août..... 10	5.224.276	5.053.567	2.755.632	950.921	147.428	16.143.247	369.993	1.561.048	56,88
Septembre..... 10	5.232.090	5.070.383	2.774.948	1.072.554	222.691	16.031.052	377.715	1.518.739	57,46
Octobre..... 10	5.290.746	4.897.209	2.799.698	1.146.472	142.547	16.074.764	386.980	1.552.093	56,56
Novembre..... 10	5.292.759	4.740.941	2.767.782	1.520.245	270.147	15.724.028	382.612	1.428.431	57,22
Décembre..... 10	5.294.788	4.332.317	2.921.581	1.506.420	282.120	15.639.772	358.740	1.471.207	55,11
1931 Janvier 10	5.290.800	4.253.394	3.933.738	1.117.297	235.035	15.579.841	460.384	1.845.884	53,39

Taux d'escompte { actuel : 5,50 %, depuis le 19 mai 1930.
précédent : 6 %, depuis le 24 avril 1930.

Anc. Et d'Imp. Th. DEWARICHET
J., M., G. et L. Dewarichet, frères et
sœurs, soc. en nom coll., 16, rue du
Bois-Sauvage, Bruxelles. Tél. 17.88.12
